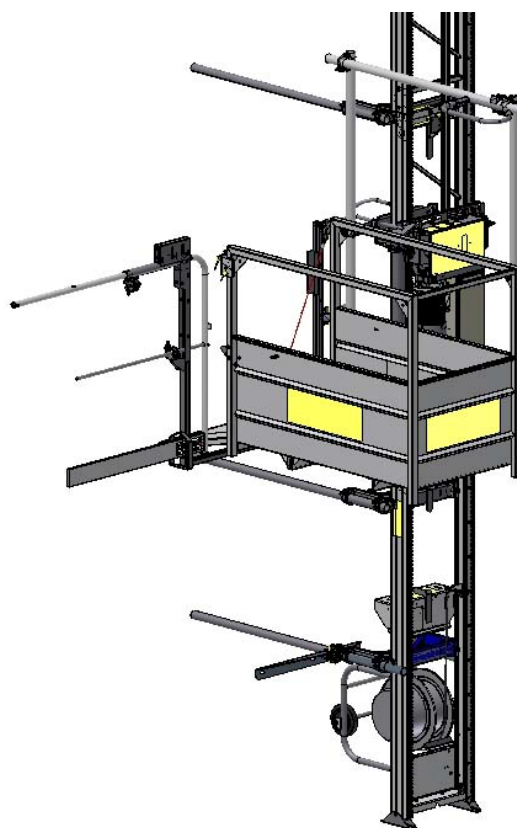


Notice de montage et d'utilisation

GEDA[®]
200 Z

Monte-charges à crémaillères
Pour charges





Déclaration de conformité EU



Le fabricant

GEDA-Dechentreiter GmbH & Co. KG

Mertinger Str. 60

DE-86663 Asbach-Bäumenheim

déclare par la présente la conformité de la machine

Désignation : **Monte-charges de chantier pour le transport de matériaux**
(transport temporaire par des personnes autorisées, utilisation interdite au public)

Modèle : **GEDA® 200 Z**

Année de fabrication : cf. plaque signalétique de la machine

N° de série : à partir des n° de fabr:
29220 01375
50790 01375

avec toutes les dispositions pertinentes des directives mentionnées dans la suite , et ce, au moment de la mise en circulation.

Directives :

2006/42/CE Directive relative aux machines
2014/35/EU Directive Basse tension
2014/30/EU Directive CEM
2000/14/CE Directive relative aux émissions sonores

Normes (harmonisées) ayant été appliquées :

EN ISO 12100:2010 EN 12158-1:2001
EN 60204-1/32

Procédure

d'évaluation de la conformité appliquée

Annexe VIII
Annexe IV
Annexe II
Annexe V

Niveau de puissance sonore mesuré (L_{WA}) 75 dB (A)
Niveau de puissance sonore garanti (L_{WA}) 78 dB (A)

En cas de modifications de la machine citée plus haut sans l'accord du fabricant, la présente déclaration de conformité EU perd sa validité.

La personne en charge de la documentation technique est le signataire.

Asbach-Bäumenheim 02.03.2018

Johann Sailer
(gérant)

Sommaire :

Chapitre	Page
1 Généralités	7
1.1 Indications relatives à la notice d'utilisation	7
1.2 Indications relatives à la machine	8
1.3 Nom et adresse du fabricant	9
1.4 Remarques relatives au droit d'auteur et aux droits de propriété industrielle	9
1.5 Remarque pour l'exploitant	10
1.6 Utilisation conforme	11
1.6.1 Exigences à l'égard du personnel de montage	12
1.6.2 Personnel de service	12
1.6.3 Utilisation non conforme	12
2 Informations générales en matière de sécurité	13
2.1 Risques résiduels	13
2.2 Consignes de sécurité pour le personnel de service	14
2.3 Consignes de sécurité pour le transport	15
2.4 Consignes de sécurité pour le fonctionnement	16
2.5 Consignes de sécurité Maintenance, révision et élimination des pannes	17
2.6 Sécurité lors des interventions sur le circuit électrique	19
3 Description technique	20
3.1 Description du fonctionnement	20
3.2 Équipement de la machine	21
3.2.1 Éléments de commande et de contrôle	23
3.3 Accessoires	25
3.3.1 Support pour pièces d'échafaudage	25
3.3.2 Commande d'étage	26
3.3.3 Petit distributeur de courant de chantier	28
3.4 Caractéristiques techniques	29
3.4.1 Conditions d'exploitation et environnementales	29
3.4.2 Vitesses	30
3.4.3 Circuit électrique	30
3.4.4 Hauteur d'assemblage / Hauteur de levage	30
3.4.5 Emissions	30
3.4.6 Section d'échelle	31
3.4.7 Charges admissibles, dimensions et poids	32
3.5 Ancrage et encombrement	33
3.5.1 Forces d'ancrage	34
3.6 Caractéristiques du lieu d'implantation	37
3.6.1 Sol	37
3.6.2 Pression sur le sol	37
3.6.3 Raccordement au réseau	38
4 Transport	39
5 Montage	40
5.1 Sécurité pendant le montage	40
5.2 Schéma de montage	41
5.3 Installation de l'unité de base	42
5.3.1 Montage et ancrage de la fixation du rail	43
5.3.2 Monter le cadre oscillant	46
5.3.3 Mise en place de la plateforme de charge	48
5.4 Montage des éléments d'échelle	49
5.4.1 Etrier de démarrage de l'interrupteur de fin de course	52
5.5 Sécurités des points de chargement et de déchargement	53
5.5.1 Etrier de démarrage de l'interrupteur de fin de course pour l'arrêt aux étages	53
5.6 Contrôle après le montage et avant chaque mise en service	54
6 Fonctionnement	55
6.1 Sécurité pendant le service	55
6.2 Contrôle de sécurité avant le début des interventions	56
6.3 Manipulation de l'accès à la plateforme	57

6.3.1	Trappe de chargement	57
6.3.2	Levier pivotant	57
6.3.3	Porte de sécurité aux étages « ECO »	58
6.4	Utilisation du monte-charges	59
6.5	Mise en sécurité en situation d'urgence	60
6.6	Interruption de travail – Fin de travail	60
7	Démontage	61
8	Maintenance et nettoyage	62
8.1	Plan d'entretien	63
8.2	Contrôles	64
8.2.1	Documentation des résultats	64
8.2.2	Contrôles avant la mise en service initiale	65
8.2.3	Contrôles après le montage / tous les jours avant le début du service	65
8.2.4	Contrôles récurrents	65
8.2.5	Contrôles après des conditions météorologiques extrêmes	66
8.3	Activités de remplissage et de contrôle	67
8.3.1	Graissage de la crémaillère / du pignon d'entraînement	67
8.3.2	Câble d'enrouleur / Profilé de guidage du câble	67
8.3.3	Contrôler / Remplacer l'huile à engrenages	67
8.3.4	Contrôle des verrouillages d'échelle et raccords vissés	68
8.4	Contrôles d'usure	69
8.4.1	Pignon d'attaque	69
8.4.2	Crémaillère	69
8.4.3	Rouleaux	70
8.4.4	Frein du moteur	72
8.5	Contrôles de fonctionnement	74
8.5.1	Contrôle du déclenchement en cas de surcharge	74
8.5.2	Contrôler le dispositif de freinage	75
8.5.3	Remplacement du dispositif de freinage	78
9	Défauts - Diagnostic - Réparation	82
9.1	Tableau des défauts	83
9.1.1	Le moteur ne tourne pas à plein régime	84
9.1.2	La plateforme de charge monte trop haut	84
9.1.3	La plateforme de charge descend trop bas	84
9.1.4	Le dispositif d'avertissement de surcharge s'est déclenché	85
9.2	Sauvetage de la plateforme	86
9.2.1	Comportement fondamental en cas de sauvetage / défaillance	86
9.2.2	Plan de mesures pour le sauvetage	87
9.3	Réparation	89
10	Élimination de la machine	89
11	Annexe A Résumé des panneaux d'instructions	90
12	Annexe B Documentation du contrôle	91

1 Généralités

1.1 Indications relatives à la notice d'utilisation

Cette notice d'utilisation est une aide importante pour le **fonctionnement réussi et sans danger** de la machine.

La notice d'utilisation comprend des remarques importantes pour le fonctionnement **sûr, correct et économique** de la machine. Son respect aide à prévenir les dangers et augmente la fiabilité et la durée de vie de la machine.

La notice d'utilisation doit **toujours être disponible sur la machine** et doit être lue et appliquée par toute personne chargée des interventions avec/sur la machine, par ex. :

- la commande, l'élimination des défauts dans le déroulement du travail, l'évacuation des consommables et moyens d'exploitation,
- le montage, la révision (maintenance, entretien, réparation) et/ou le transport.

Les présentes instructions comprennent une série d'illustrations et de symboles devant en faciliter la navigation et la compréhension. Leurs significations sont expliquées dans la suite.

Type de texte	Signification
Gras	Mise en évidence de mots / passages particulièrement importants
• Énumération 1	Indique des énumérations
- Énumération 2 (paranthèses)	Indique des énumérations Numéros de position
➤ Instructions de manipulation	Instructions de manipulation destinées au personnel Apparaissent toujours dans l'ordre chronologique.

Illustrations

Les illustrations utilisées se rapportent à un type de machines défini. Pour d'autres types de machines, celles-ci peuvent ne posséder qu'un caractère schématique. Les fonctions de base et l'utilisation n'en sont pas affectées.

Les **éléments structuraux** utilisés dans la notice d'utilisation ont l'apparence et la signification suivante



Icône relative à la sécurité au travail

Cette icône symbolise tous les avertissements de sécurité et attire l'attention sur les risques de blessures corporelles et les dangers de mort pour les personnes. Respecter ces avertissements et faire preuve de prudence !

Niveau de danger		Conséquences	Probabilité
	DANGER	Mort / Blessures graves	Imminent
	ATTENTION	Blessures graves	Éventuellement
	PRUDENCE	Blessures légères	Éventuellement
	PRUDENCE	Dommages matériels	Éventuellement



Icône « Attention »

Figure en regard des informations sur la conduite à tenir et les interdictions pour la prévention de dégâts, afin d'éviter tout endommagement de l'appareil.



Remarque

Figure en regard de tous les points informant sur l'utilisation rationnelle de la machine et sur les procédures de travail correctes.

1.2 Indications relatives à la machine

GEDA® 200 Z

Numéro de fabrication : **29220 / 50790**

Année de fabrication : voir la plaque signalétique de la machine

Version de la documentation : 03/2018

1.3 **Nom et adresse du fabricant**

GEDA-Dechentreiter GmbH & Co. KG
 Mertinger Strasse 60
 86663 Asbach-Bäumenheim
 Tél. +49 (0)9 06 / 98 09-0
 Fax +49 (0)9 06 / 98 09-50
 E-mail : info@geda.de
 Web : www.geda.de

Représentations du fabricant

Filiale de Bergkamen	Filiale de Gera
GEDA-Dechentreiter GmbH & Co. KG Filiale Nord-ouest Marie-Curie-Straße 11 59192 Bergkamen-Rünthe Tél. +49 2389 9874-32 Fax +49 2389 9874-33	GEDA-Dechentreiter GmbH & Co. KG Filiale Est Ernst-M.-Jahr Straße 5 07552 Gera Tél. +49 365 55280-0 Fax +49 365 55280-29
Filiale aux USA	Filiale en Russie
GEDA USA, LLC 1151 Butler Road USA 77573 League City, Texas Tél. +1(713) 621 7272 Fax +1(713) 621 7279 Web : www.gedausa.com	GEDA RUS, LLC Yaroslavskoe shosse 42 129337 Moscou Fédération de Russie Tél. +7(495) 663 24 48 Fax +7(495) 663 24 49 Web : www.geda-ru.com
Filiale en Turquie	Filiale en Corée
GEDA MAJOR IS VE INSAAT MAKINALARI SAN. TIC. LTD. STI. Semsettin Günaltay Cad. No:224 A Blok K:2 D:5 Tüccarbasi/Erenköy TR-34734 Istanbul/Türkiye Tél. +90 (216) 478 2108 Fax +90 (216) 467 3564 Web : www.geda.com.tr	GEDA KOREA 1708, (MetroDioVill Bldg., Singongdeok-dong) 199, Baekbeom-ro, Mapo-gu, Seoul, 04195, Korea Tel. +82 2 6383-7001 Fax +82 2 6383-7009 Web: www.geda-korea.com

1.4 **Remarques relatives au droit d'auteur et aux droits de propriété industrielle**

Tous les documents sont protégés dans le sens de la loi sur les droits d'auteur. La transmission et la reproduction des documents même partiellement de même que l'utilisation et la communication de leur contenu sont interdits sans l'autorisation écrite et explicite.

Toute infraction est punissable et entraîne le versement de dommages et intérêts. Tous droits réservés pour l'application des droits de propriétés industrielles par la **société GEDA.**

1.5 *Remarque pour l'exploitant*

La notice d'utilisation est un composant important de la machine.
L'exploitant doit s'assurer que le personnel de service a **pris connaissance** de ces directives.

L'exploitant doit compléter la notice d'utilisation par des **instructions de service** concernant les **dispositions nationales de prévention des accidents** et la **protection de l'environnement** y compris des informations au sujet de l'obligation de surveillance de déclaration pour le respect des particularités de l'entreprise, par ex. du point de vue de l'organisation du travail, des déroulements et du personnel engagé.

Outre les réglementations en vigueur dans le pays et sur le site d'utilisation, pour la **prévention des accidents et pour la protection du travail**, les règles reconnues de la techniques pour le travail en toute sécurité et correct doivent être observés.

L'exploitant doit obliger le personnel de service au port de **l'équipement de protection personnelle** si les dispositions locales le prévoient.

Équipement de premiers secours (trousse de secours etc.) doivent être conservés à proximité !

Il est interdit à l'exploitant / au personnel de service de la machine de procéder à des **modifications ou à des transformations** sur la machine qui peuvent nuire à la sécurité sans l'autorisation du fabricant ! Cela est valable également pour le montage et le réglage des dispositifs de sécurité de même que pour le soudage des pièces portantes.

Pour l'utilisation des **pièces de rechange et d'usure** doivent satisfaire les exigences techniques définies par la **société GEDA**. Cela est garanti sur les **pièces de rechange originales**.

Chargez uniquement du **personnel qualifié et/ou formés** pour les activités décrites dans ce manuel.

L'exploitant définit les compétences du personnel pour l'utilisation / le montage / la maintenance. L'exploitant est tenu de former toutes les personnes chargées de l'utilisation au maniement correct de la machine avant la première utilisation, et ce, conformément aux secteurs d'activité et de responsabilité. Cette formation doit comprendre des exercices pratiques.

Ces formations doivent être documentées et régulièrement répétées.
Respectez l'âge minimum légal admis !

1.6 Utilisation conforme

Le monte-charges à crémaillères **GEDA 200 Z** est un monte-charges de chantier installé provisoirement et

- destiné uniquement pour le montage d'échafaudage ou, après l'installation d'équipements complémentaires (portes de sécurité aux étages), le transport de marchandises lors de travaux de construction.
- ne peut être mis en service qu'après le montage des portes de sécurité aux étages à chaque point d'accès au bâtiment ou à l'échafaudage.
- ne peut être utilisé que lorsque la vitesse du vent s'élève au maximum à 72 km/h (20 m/sec., $\approx$ vents de force 7-8 Beaufort).
 - En cas de vitesses du vent plus élevées, la plate-forme de charge doit être stationnée au sol et mise hors service.
- ne peut être commandé par la commande au sol qu'en dehors de la zone de danger condamnée et marquée et/ou par la commande d'étage au-delà de la hauteur de sécurité de 2 mètres.
- ne peut être commandé en fonctionnement qu'au moyen de la commande manuelle et en dehors de la zone de danger.

Seules des personnes qualifiées sont autorisées à monter sur la plate-forme pour réaliser les travaux de montage et d'entretien. Des mesures particulières sont requises pour ces travaux.

- Utiliser un dispositif de protection anti-chute sur sa face avant.
- Lors du montage, la commande ne peut être effectuée qu'au départ de la plate-forme de charge (utiliser une rallonge pour la commande).

Les indications du chapitre 3.3.3« Caractéristiques techniques » doivent être suivies et respectées.

Une autre utilisation ou une utilisation dépassant cette description sera considérée comme non conforme.

Le personnel de service / L'exploitant est le seul responsable des dommages qui en résulteraient sur la machine. Cela est valable également pour les modifications effectuées de propre-chef sur la machine.

L'utilisation conforme sous-entend :

- le respect des conditions de montage, d'utilisation et d'entretien fixées par le fabricant (notice de montage et d'utilisation),
- la prise en considération des comportements erronés prévisibles d'autres personnes.
- le respect des prescriptions nationales.



Le GEDA 200 Z a été conçu pour des utilisations provisoires sur chantier. L'accord écrit du fabricant est requis pour tout autre lieu d'utilisation ou pour toute utilisation à d'autres fins.

1.6.1 Exigences à l'égard du personnel de montage

La machine devra être montée, commandée et entretenue uniquement par des personnes autorisées qui, par leur formation ou leurs connaissances et leur expérience pratique, donnent la garantie d'une manipulation correcte et qui ont été averti des risques lors de la manipulation du monte-charges de chantier. Ce personnel doit avoir été chargé par le chef d'entreprise du montage du démontage et de l'entretien.

1.6.2 Personnel de service

La machine sera commandée uniquement par le personnel qui, par sa formation ou ses connaissances et son expérience pratique, donne la garantie d'une manipulation correcte.

Ce personnel

- doit être chargé de la commande par le chef d'entreprise,
- doit avoir reçu les instructions correspondantes, en particulier sur les risques,
- doit connaître la notice de montage et d'utilisation,
- doit respecter la réglementation nationale.

1.6.3 Utilisation non conforme

- Interdiction de transporter des personnes !
- Seules des personnes qualifiées sont autorisés à monter sur la plateforme pour réaliser les travaux de montage et d'entretien. Des mesures particulières sont requises pour ces travaux.
- Utiliser une protection contre les chutes sur la face avant.
- Pour le montage, la commande peut se faire uniquement au moyen de la commande de montage, au départ de la plateforme.
- Le **200 Z** n'a pas été conçu pour des utilisations permanentes.
- Le **200 Z** ne peut pas être monté en librement (sans ancrage).
- Il est interdit aux personnes sans instructions sur la machine, qui ne sont pas familiarisées avec la notice d'utilisation ou les enfants de commander le 300 Z.

Conséquences d'une utilisation non conforme de l'appareil

- Risques de blessures corporelles et dangers de mort pour l'utilisateur ou les tiers.
- Endommagement de la machine et autres dommages matériels.

2 Informations générales en matière de sécurité

La machine a été conçue et construite selon l'état de la technique et des règles reconnues de la technique de sécurité.

Cependant, lors de son utilisation des risques peuvent survenir pour le personnel ou des tiers de même que des dégâts sur la machine et aux matériels, par ex. quand la machine :

- est commandée par du personnel non formé ou non instruit,
- est utilisée de manière non conforme,
- est mal montée, commandée et entretenue,

Respecter les indications des plaques d'avertissement et de mise en garde !

Conséquences du non-respect des consignes de sécurité

La violation des consignes de sécurité peut provoquer des risques pour les personnes, pour l'environnement et la machine. La violation de ces consignes peut entraîner la perte de tous les droits à réparation du dommage.

2.1 Risques résiduels

Même en cas de respect de toutes les dispositions de sécurité il y a encore certains risques résiduels lors de la manipulation de la machine.

Toute personne travaillant sur ou avec la machine doit connaître ces risques et suivre les instructions pour prévenir les accidents ou dommages que ces risques peuvent engendrer.



Prudence

- Ne pas retirer les autocollants de sécurité, remplacer les mises en garde de sécurité devenues illisibles.
- Risque dû à la chute de charges qui n'ont pas été sécurisées correctement.
- Risque dû à la vitesse du vent (> 72 km/h).
- Risque lié à l'entrée sur / la sortie de la plateforme de charge.
- Risque par altération des moyens de préhension de la charge.
- Risque pendant les travaux sur l'installation électrique.
- Risque de blessure par défaut de la commande.
- Risque de blessures par manque de coordination des travaux.

2.2 **Consignes de sécurité pour le personnel de service**

La notice d'utilisation doit toujours être accessible sur le **site d'utilisation de la machine**.

Utiliser la machine uniquement si celle-ci est en parfait état technique, **conformément à sa destination, en respectant les règles de sécurité, en ayant conscience des risques** et en tenant compte de la présente notice d'utilisation. Les pannes pouvant réduire la sécurité doivent être éliminées immédiatement !

Par ailleurs, la machine ne peut être commandée que si tous les dispositifs de sécurité sont **présents et opérationnels** !

Contrôler au moins **une fois par jour** la présence de dommages et les défauts sur la machine ! Annoncer les modifications survenues (y compris les modifications du comportement) au poste/personne compétente sans délai. Si nécessaire, mettre la machine immédiatement à l'arrêt et la sécuriser ! Les **compétences** pour les différentes activités dans le cadre du service, de la maintenance et de la réparation de la machine doivent être définies clairement et être respectées. C'est la seule manière d'éviter les mauvaises actions notamment encas de situations dangereuses.

Respecter les réglementations de **préventions des accidents** de même que les autres règles générales reconnues de la technique de sécurité et de la médecine du travail.

Le personnel de service s'oblige à porter l'**équipement de protection personnel** si les dispositions locales le prévoient.

Pour toutes les interventions concernant le fonctionnement, la transformation et le réglage de la machine et de ses dispositifs de sécurité, respecter les **procédures de mise en marche et de mise à l'arrêt de même que l'arrêt d'urgence** conformément à la notice d'utilisation.

2.3 *Consignes de sécurité pour le transport*

Signaler immédiatement les **dommages de transport** et/ou les **pièces manquantes** au fournisseur.

Portez pendant le transport un **casque de protection, des chaussures de sécurité et des gants de protection !**

Ne passez **jamais sous une charge suspendue !**

Utilisez pour le transport vers l'emplacement de mise en place uniquement **des engins de levage appropriés, normalisés et homologués** (chariot élévateur, grue) et des moyens d'élingage (corde ronde, sangles, élingues, chaînes).

Tenez toujours compte lors du choix de l'engin de levage et des moyens d'élingage de leur **capacité maximale !**

Les dimensions et les poids figurent dans les chapitres « Caractéristiques techniques » (3.4) et « Encombrement » (3.5).

Charger et transporter prudemment **le matériel démonté, emballé et arrimé**

Veillez à ce que la machine soit transportée **sans à-coup, ni choc**.

Observez les **illustration sur l'emballage**.

Accrocher uniquement aux **points marqués**.

Toujours caler les charges à transporter de manière à éviter le **renversement et la chute !**

2.4 **Consignes de sécurité pour le fonctionnement**

Utiliser la machine uniquement si celle-ci est en **parfait état technique**, en respectant les règles de sécurité, en ayant **conscience des risques** et en tenant compte de la présente notice d'utilisation.

En cas d'**interruption du travail**, arrêter la machine au niveau de l'**interrupteur principal** et la sécuriser avec un cadenas contre tout démarrage.

Sécuriser dans tous les cas la machine **contre les utilisations non autorisées** (couper le courant) !

La machine peut être mise à l'arrêt en appuyant sur le bouton-poussoir d'**ARRET D'URGENCE** lorsqu'une **situation dangereuse pour le personnel de service** et pour la machine se présente.

A des vitesses du vent >72 km/h, arrêter la machine et l'amener au niveau inférieur. (vents de force 7 à 8 : les vents violents brisent les branches des arbres et empêchent nettement de marcher correctement !)

Personne ne doit se tenir sous la machine. Veiller à ce que la zone de danger soit rendue inaccessible sur place.

Sur les lieux de chargement, à partir d'une hauteur de chute de 2,0 m, des dispositifs de protection contre la chute doivent être disponibles et empêcher une chute de personnes. (Monter des portes de sécurité aux étages.)

2.5 **Consignes de sécurité Maintenance, révision et élimination des pannes**

Le **personnel de service** doit être **informé** avant le début des interventions de révision et spéciales de leur exécution.

Respecter les **délais** obligatoires ou indiqués dans la notice d'utilisation pour les **contrôles/inspections** périodiques.

La **zone de révision** doit être **sécurisée** dans un vaste périmètre si nécessaire !

Avant de commencer les interventions de maintenance, la machine doit

- être déchargée,
- mettre à l'arrêt au moyen de l'interrupteur principal.

Toutes les **interventions de maintenance et de révision** sont permises seulement quand l'**interrupteur principal est désactivé** ou la **prise secteur est débranchée**. Les interventions manuelles avec une machine en marche peuvent causer des accidents graves et sont donc interdites. Si la **mise en marche de la machine** est indispensable pendant de telles interventions, cela doit alors avoir lieu en respectant les **mesures de sécurité spéciales**.



Vous trouverez d'autres consignes de maintenance / délais de maintenance / révision dans les chapitres 8 et 9.

Si la machine a été complètement mise hors circuit pour cette intervention, alors elle doit être bloquée contre la remise en marche intempestive :

- Actionner le bouton d'**arrêt d'urgence**,
- verrouiller l'interrupteur principal avec un cadenas et
- apposer un panneau d'avertissement sur le coffret de commande (interrupteur principal).

Remédier immédiatement aux défauts pouvant entraver la sécurité.

Pour effectuer les **interventions de maintenance et de révision**, un **équipement d'atelier** adapté est absolument indispensable. En cas d'interventions à hauteur élevée, porter une sécurité anti-chute ! Maintenir toutes les poignées et mains courantes, ainsi que la plateforme de charge propres.

Pour les travaux réalisés sous la plateforme de charge, celui-ci doit être bloqué par des moyens adaptés (par ex. des boulons, colliers de support du mât, etc.).

La machine, et ici notamment les raccords et vissages, doivent être **nettoyés** au début de la maintenance/réparation de l'huile, des matières consommables, de la saleté et des produits de nettoyage. Il est interdit d'utiliser les produits de nettoyage agressifs. En cas d'interventions de maintenance et de révision, les **jonctions pas**

vissage desserrées doivent toujours être **resserrées** avec le **couple de serrage** nécessaire !

Il est interdit de modifier, de retirer, de contourner ou de ponter les dispositifs de protection.

S'il s'avère nécessaire de **démonter les dispositifs de protection** lors de la maintenance et des réparations, il faut absolument les remonter juste après avoir terminé la maintenance et les réparations et les **contrôler** !

Il est interdit de modifier la machine, d'y rapporter des équipements ou de la transformer. Cette consigne s'applique aussi au montage et au réglage de dispositifs de sécurité, par exemple les fins de course.

Remplacer sans délai les plaques de consigne et d'avertissement et les autocollants de sécurité endommagés ou manquants.

Assurer l'évacuation sûre et écologique des consommables et des pièces de rechange (voir aussi chapitre 10)



Les mesures de sécurité citées ci-dessus sont valables pour les activités dans le cadre de l'élimination des pannes.

2.6 Sécurité lors des interventions sur le circuit électrique

En cas de **défaillances du circuit électrique** de la machine, elle doit être **arrêtée** immédiatement par l'interrupteur principal et bloquée par un cadenas ou la prise secteur doit être débranchée !

Les interventions sur les équipements électriques de la machine doit être réalisées uniquement par des **électriciens** conformément aux règles de la technique électrique ! Seuls les électriciens ont accès au circuit électrique de la machine et peuvent exécuter les interventions nécessaires. Les **coffrets de commandes doivent toujours être verrouillés** dès qu'ils ne sont pas sous surveillance.

Ne jamais travailler sur des pièce sous tension ! Les pièces de l'installation sur les quelles des interventions d'inspection, de maintenance et de réparation sont effectuées doivent être **mises hors tension**. Les moyens d'exploitation avec lesquels il a été activé doivent être bloqués contre la remise en marche intempestive et involontaire (retirer les fusibles, bloquer le coupe-batterie etc.) Il convient de contrôler d'abord l'absence de tension sur les composants électriques activés puis ils doivent être mis à la terre et court-circuités et les composants avoisinants actifs doivent être isolés.

S'il s'avère indispensable d'effectuer des **interventions sur les composants sous tension** (seulement en cas de situations exceptionnelles), une **personne supplémentaire** doit être présente pour actionner le **bouton d'arrêt d'urgence** ou l'interrupteur principal en cas d'urgence. Utiliser uniquement des outils isolés !

En cas de réparations, veillez à ce que les **caractéristiques constructives** ne soient pas **modifiées** dans le sens du réduction de la sécurité. (par ex. ligne de fuite et distance d'isolement de même que les écarts ne doivent pas être réduits par les isolations).

La **mise à la terre** parfaite du système électrique doit être garantie par un **système de conducteurs de protection**.

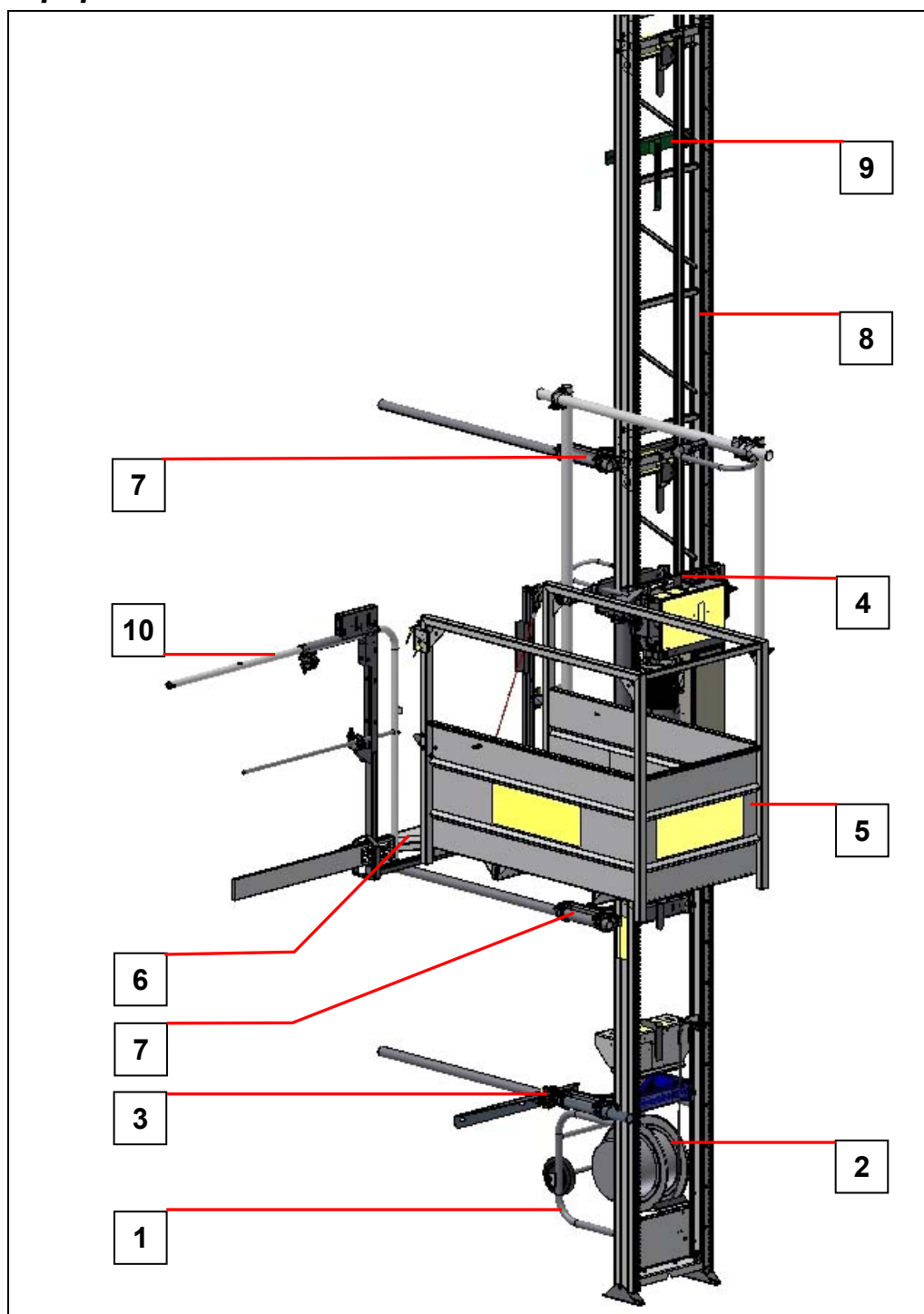
3 Description technique

3.1 Description du fonctionnement

Le **GEDA 200 Z** est un monte-charges à crémaillères installé à la verticale servant au transport exclusif de pièces d'échafaudage, de marchandises et de matériaux.

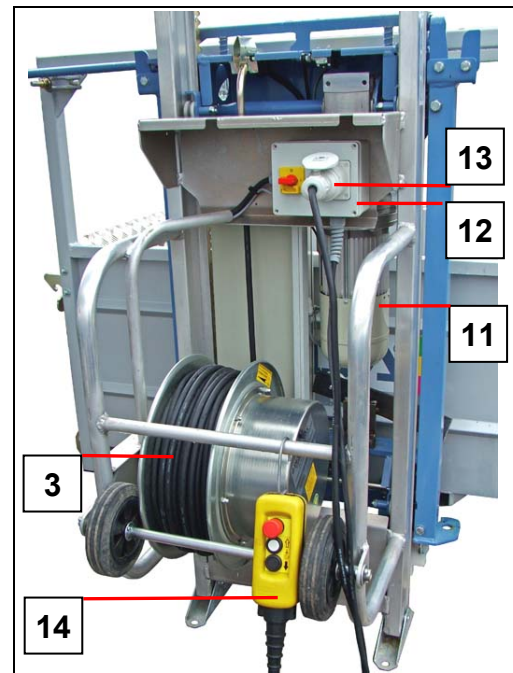
- L'unité de base peut être prolongée au moyen de pièces d'échelle de 1,0 et 2,0 m, jusqu'à une hauteur maximale de 41 m.
- Les dispositifs de sécurité des points de chargement et déchargement font également partie du montage complet du monte-charges de chantier (voir chapitre 5.5).
 - La zone dangereuse sera condamnée et marquée, à l'exception de l'accès à la plateforme.
- La charge admissible s'élève à max. 200kg.
 - La machine est équipée d'un dispositif de surcharge bloquant tout mouvement dans les deux directions en cas de dépassement de la charge utile. En cas d'arrêt lié à une surcharge, un voyant rouge s'allume sur le coffret de commande du chariot et un signal sonore retentit.
- La vitesse de levage de l'ascenseur est d'env. **25m/min**.
- La zone de déplacement de la plateforme de charge est limitée, vers le bas, par un interrupteur de fin de course du mouvement **descendant** et, vers le haut, par un interrupteur de fin de course du mouvement **ascendant**.
- La plateforme de charge basculée interrompt le circuit de sécurité. Il est impossible de démarrer lorsque la plateforme de charge est basculée.
- La commande se fait au moyen de la commande au sol en dehors de la zone de danger.
 - La commande au sol est une commande manuelle mobile raccordée au coffret de commande du socle. Pour le montage, la commande manuelle doit être complétée par une rallonge spéciale pour cette commande manuelle.
- L'ouverture de la plateforme (trappe de chargement) est contrôlée par un système électrique et interrompt le déplacement dans les deux sens (**ARRÊT D'URGENCE** – Circuit de sécurité interrompu).

3.2 Équipement de la machine



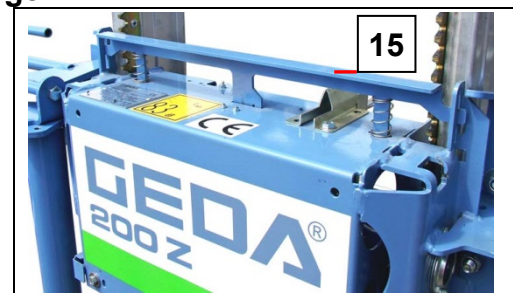
- 1 = Socle avec mât de base
- 2 = Tambour de câble à enroulement par ressort
- 3 = Ancrage du socle
- 4 = Etrier de protection pour le montage
- 5 = Plateforme de charge
- 6 = Trappe de chargement
- 7 = Fixation du rail avec tube de fixation
- 8 = section d'échelle
- 9 = Bride de l'interrupteur de fin de course pour les interrupteurs de fin de course du mouvement montant ou descendant
- 10 = Porte de sécurité aux étages « ECO »

- 3 = Tambour de câble à enroulement par ressort
- 11 = Moteur de commande
- 12 = Coffret de commande du socle
- 13 = Prise femelle (grise) pour la commande manuelle
- 14 = Commande manuelle (commande au sol)



Etrier de protection pour le montage

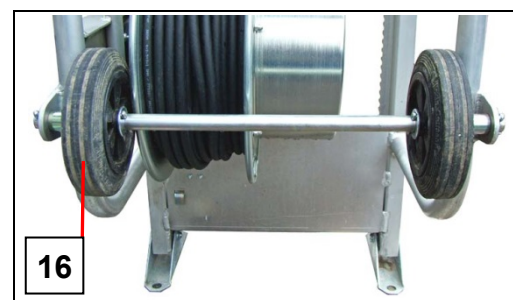
Un étrier de protection (15) doit être installé sur le haut du chariot afin de protéger les personnes lors des travaux de montage et d'entretien ; celui-ci arrête immédiatement la plateforme dans les deux directions lorsqu'il est actionné.



Châssis de roulement

Châssis de roulement (16) pour le transport de l'unité de base.

- Basculer l'unité de base jusqu'à ce que celle-ci puisse être déplacée, dressée sur ses roues.



3.2.1 Éléments de commande et de contrôle

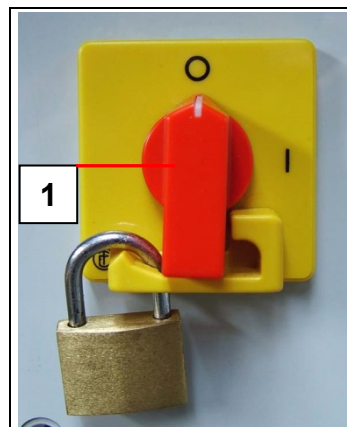
Interrupteur principal

Sur le coffret de commande du socle

Sert à démarrer / arrêter la machine au début / à la fin des travaux.

En cas de défaillances ou pendant les travaux d'entretien / de maintenance, ainsi qu'à la fin des travaux, l'interrupteur principal doit être bloqué au moyen d'un cadenas.

1 = Interrupteur principal



Commande manuelle / Commande au sol

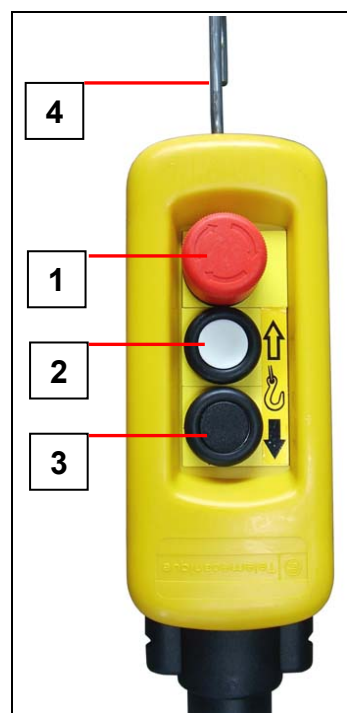
Le conducteur de la commande enfichable mesure 5 m.

1 = Bouton d'**ARRÊT D'URGENCE**

2 = Bouton **MONTER**

3 = Bouton **BAISSER**

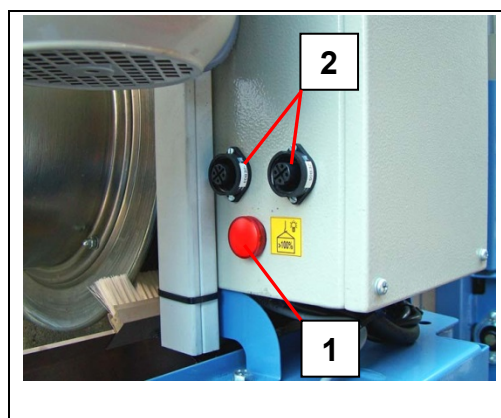
4 = Etrier d'accrochage



En cas d'arrêt lié à une surcharge, le voyant rouge (1) s'allume sur le coffret de commande du chariot. Un signal sonore retentit également.

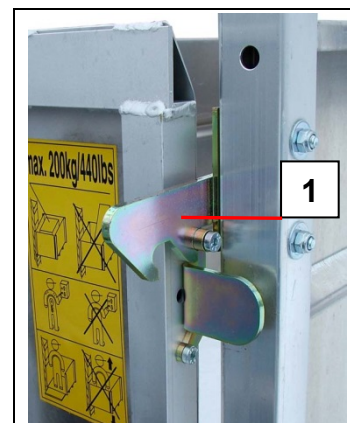
1 = Voyant de contrôle
« Surcharge »

2 = Prises pour les interrupteurs de fin de course de la trappe de chargement et du pivotement



Accès à la plateforme / Trappe de chargement

Le crochet de verrouillage (1) doit être enclenché deux fois.



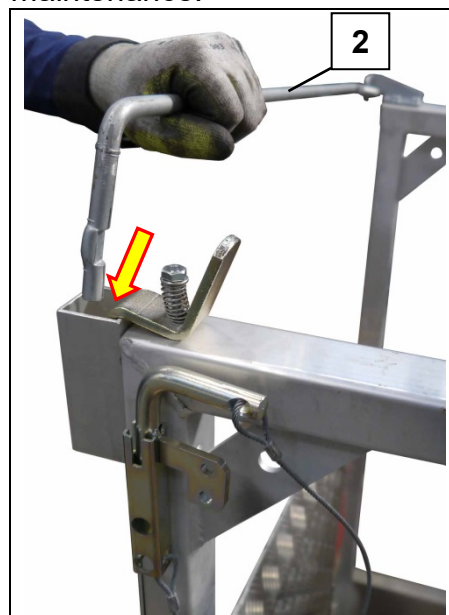
La personne autorisée peut monter dans la plateforme de charge pour procéder aux travaux de montage et de maintenance.

Fermeture

- Accrocher le dispositif anti-chute frontal (2) au garde-corps sur le côté opposé de la plateforme.

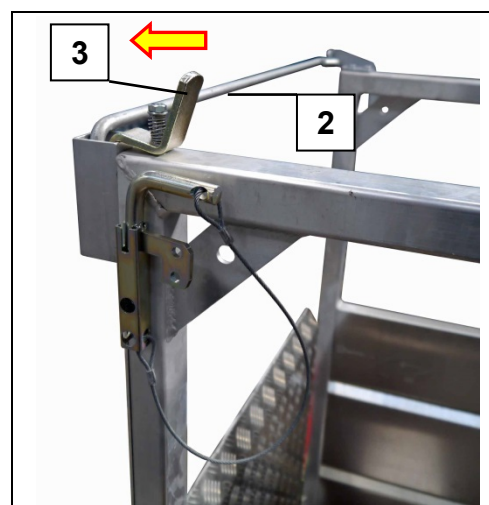


Le dispositif anti-chute doit toujours être fermé pendant le déplacement !



Ouverture

- Pousser le levier (3) vers l'avant et ouvrir la protection anti-chute (2).



3.3 Accessoires

3.3.1 Support pour pièces d'échafaudage

Les chargements supérieurs à la plateforme de charge (par ex. les tubes de l'échafaudage) peuvent être fixés au moyen de ce support (1) afin de ne pas pouvoir chuter.



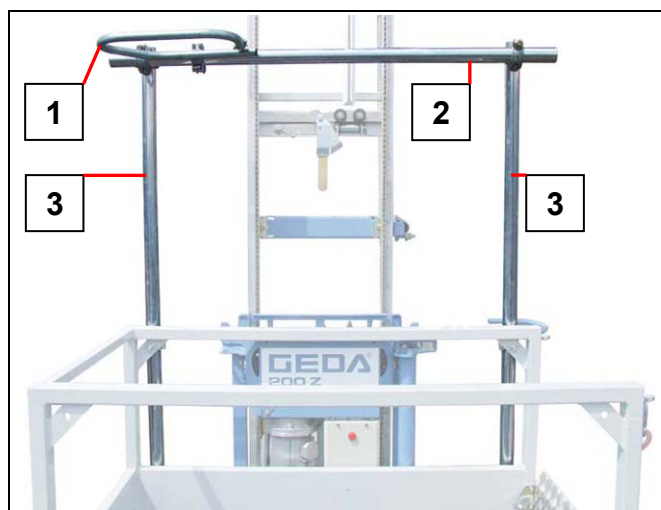
Les tubes 1½" et accouplements d'échafaudage ne sont pas fournis.

Proposition pour le montage

Matériel nécessaire : 2 tubes 1,5", longueur = env. 2 m,
1 tube 1,5", longueur = env. 1,4 m et
2 accouplements d'échafaudage

Montage

- Visser les tubes verticaux (3) au garde-corps de la plateforme de charge au moyen des accouplements (fournis).



- Monter une traverse (2) à une hauteur facilement accessible (env. 2m) au moyen des accouplements de l'échafaudage.
- Fixer le support pour pièces d'échafaudage (1) à la traverse.

Poids : 8,9 kg

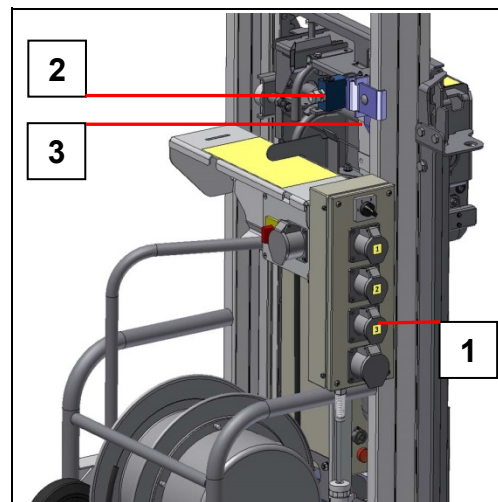
Outil nécessaire :

2 clés polygonales ou à fourche, ouverture de clé (SW) de 22

3.3.2 Commande d'étage

Une commande d'étage est disponible comme accessoire pour le transport de matériaux sur plusieurs étages ; celle-ci permet d'accéder de manière ciblée jusqu'à quatre étages.

- 1 = Commande d'étage
- 2 = Tôle de démarrage de l'interrupteur de fin de course
- 3 = Fin de course d'étage



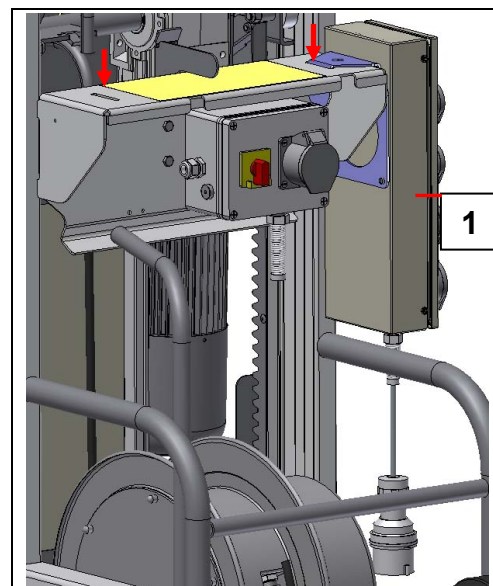
Les conducteurs des interrupteurs de fin de course mesurent 15 m. Une rallonge est nécessaire pour les étages placés plus haut.

Montage

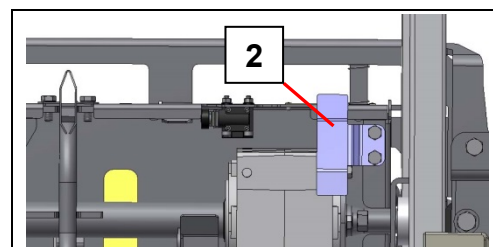
- Accrocher la commande d'étage (1) au toit en passant par le coffret de commande au socle.



La commande d'étage peut être accrochée des deux côtés du chariot.



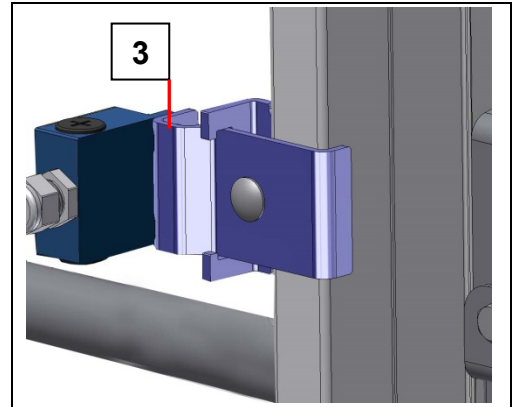
- Monter la tôle de démarrage de l'interrupteur de fin de course (2) sur le chariot au moyen des vis fournies (M8x18 mm).



- Monter les interrupteurs de fin de course (3) sur les points d'arrêt souhaités, sur le rail de droite de l'échelle (bâtiment vu de face).



Le roulement de l'interrupteur de fin de course doit être tourné vers la crémaillère.



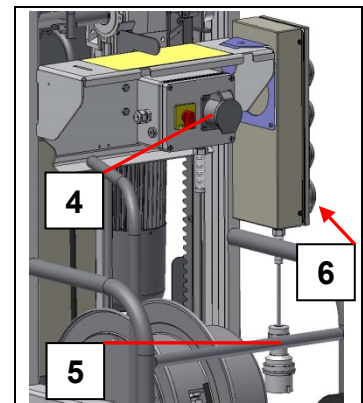
Distance entre le sol de l'étage et le roulement de l'interrupteur de fin de course : env. 1,17 m

- Amener le conducteur de l'interrupteur de fin de course jusqu'à la boîte de distribution et l'y connecter.



Enrouler soigneusement le câble excédentaire et le lier au moyen d'un serre-câble. – Risque d'accident par accrochage ou de détérioration si le câble reste pendant.

- Brancher le conducteur (connecteur à 5 pôles) de la commande d'étage à la prise du coffret de commande du socle (4).

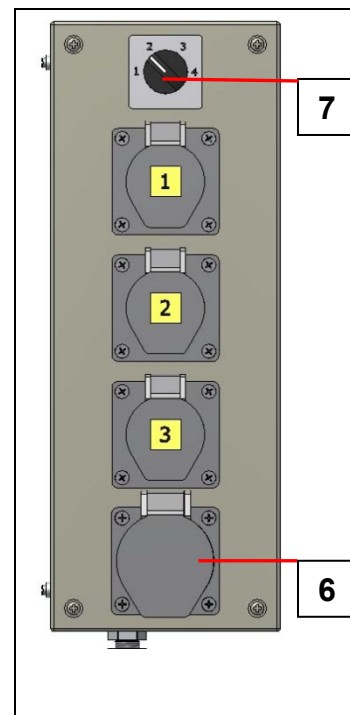


- Brancher le câble de l'interrupteur de fin de course du premier étage à la prise n° 1.
- Brancher le câble de l'interrupteur de fin de course du second étage à la prise n° 2.
- Brancher le câble de l'interrupteur de fin de course du troisième étage (si existant) à la prise n° 3.
- Brancher la commande manuelle à la prise à 5 pôles (6).

Manipulation de la commande d'étage

- Placer le sélecteur (7) sur « 1 ».
La plateforme s'arrête sur le premier interrupteur de fin de course des étages pendant la montée.
- Placer le sélecteur (7) sur « 2 ».
La plateforme s'arrête sur le second interrupteur de fin de course des étages pendant la montée.
- Placer le sélecteur (7) sur « 3 ».
La plateforme s'arrête sur le troisième interrupteur de fin de course des étages pendant la montée.
- Placer le sélecteur (7) sur « 4 ».
La plateforme s'arrête sur la tôle de démarrage de l'interrupteur de fin de course du mouvement ascendant pendant la montée (voir chapitre 5.5.1).

6 = Prise (5 pôles) pour la commande manuelle

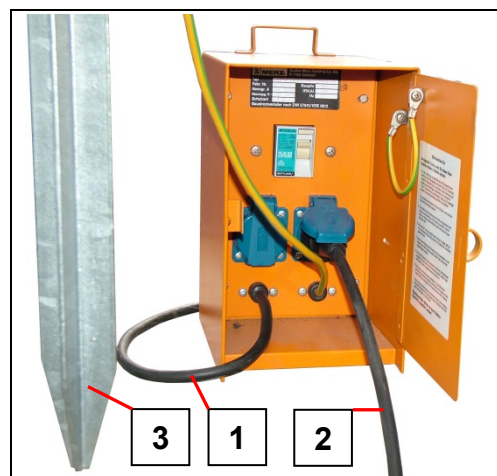


Les interrupteurs de fin de course des étages ne sont pas actifs pendant la descente.

3.3.3 Petit distributeur de courant de chantier

Montage

- Enficher la barre de mise à la terre (3) dans le sol et raccorder au conducteur PE jaune – vert du distributeur de courant de chantier.
- Raccorder le conducteur du distributeur de courant de chantier (1) au secteur du chantier.



- Tester le déclenchement du disjoncteur à courant de défaut en appuyant sur la touche Test.
- Connecter le câble d'alimentation de l'unité de base (2) au distributeur de courant de chantier.

3.4 Caractéristiques techniques

3.4.1 Conditions d'exploitation et environnementales

La machine ne peut être exploitée que lorsque les conditions d'exploitation et environnementales suivantes sont respectées :

Plage de température

min. -20°C
max. +40°C

Vitesses du vent

Exploitation / Entretien / Maintenance	max.	72 km/h
Montage	max.	45 km/h

Une modification de la vitesse des vents en fonction de la hauteur doit être prise en compte. En cas de conditions météorologiques extrêmes (par ex. orage ou tempêtes de sable ou de neige), il peut également être nécessaire de cesser / d'interdire l'utilisation de la machine alors que les conditions d'exploitation et environnementales sont remplies. L'exploitant est tenu de prévoir des règlements dans ce sens.

Atmosphère

La composition atmosphérique sur le lieu d'utilisation doit convenir pour que des personnes y séjournent. Une réduction de la concentration en oxygène par déplacement ou consommation doit tout particulièrement être évitée. Les limites légales pour les concentrations en polluants / aérosols et poussières sur les lieux de travail ne doivent pas être dépassées.

Transport de matériaux

Lors du transport de matériaux, aucune concentration en substances agressives / corrosives ne peut survenir. Si ceci ne peut pas être garanti avec certitude, la protection contre la corrosion ou le bon fonctionnement des composants électriques doivent être contrôlés ou remplacés à intervalles réguliers.

L'apparition / l'accumulation de poussières fines (explosibles) doit immédiatement être empêchée / éliminée.

Hauteur de montage

Jusqu'à max. 1 000 m au-dessus du niveau de la mer.

Les caractéristiques techniques comme par ex. la charge admissible ne sont garanties que jusqu'à cette hauteur de montage. (chauffe du moteur)

3.4.2 Vitesses

Vitesse de levage

Monte-charges env. 25 m/min.

Dispositif de freinage

Vitesse de déclenchement ($V_{\max}$) 44 m / min.

3.4.3 Circuit électrique

Unité de base

Tension de service 230 V / 50 Hz / 3 × 16 A / 1 Ph
Classe de protection IP 54 (NEMA 3)

Entraînement**230 V / 50 Hz**

Puissance 1,7 kW
Consommation de courant 11 A
Courant de démarrage (max.) env. 35 A
Facteur de marche (ED) S3 (60 %) /.

3.4.4 Hauteur d'assemblage / Hauteur de levage

Hauteur d'assemblage max. 41 m

Hauteur d'assemblage	Hauteur de levage
37 m	35 m
41 m	39,8 m

3.4.5 Emissions

Niveau de pression acoustique < 78 L_{PA}

3.4.6 Section d'échelle



Pour des raisons statiques, seules des sections d'échelle à renforcements diagonaux soudés peuvent être utilisées pour le monte-charges GEDA 200 Z !

Section d'échelle avec renforcement pour <u>plateforme de charge pivotante</u> (GEDA 200 Z)	Section d'échelle sans renforcement pour <u>plateforme fixe</u> (GEDA COMBILIFT 250 Z)
	Ne peut pas être utilisée pour le monte-charges GEDA 200 Z !

Section d'échelle de 1 m

(avec crémaillère, circuit de câblage et fermeture rapide)

Poids

12 kg

Section d'échelle de 2 m

(avec crémaillère, circuit de câblage et fermeture rapide)

Poids

24 kg

Premier ancrage / Fixation du rail

Fixer le socle au sol ou à env. 0,9 m

Seconde fixation du rail

1,8 m

(distance entre le sol et la fixation du rail)

Troisième fixation du rail

≤ 4 m

(distance entre le sol et la fixation du rail)

Distance verticale entre les autres fixations du rail

≤ 4 m

Saillie max. de l'échelle

Fonctionnement

3 m

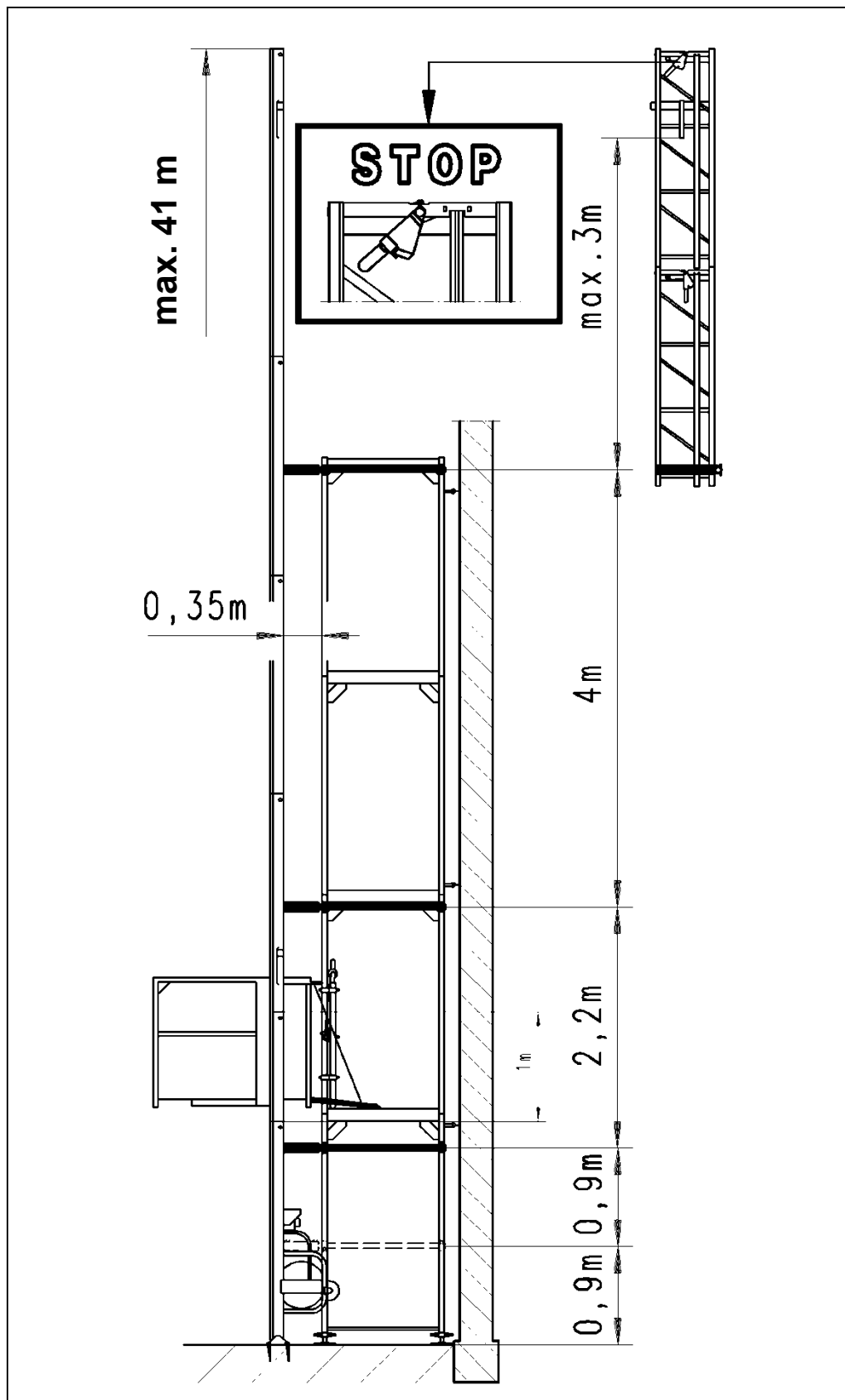
Montage

4 m

3.4.7 Charges admissibles, dimensions et poids

Limite de charge (max.)	200 kg
Encombrement	Voir chapitre 3.5
Poids	
Unité de base (sans plateforme de charge)	140 kg
Plateforme de charge	46 kg
Cadre oscillant (utilisation possible à droite et à gauche)	19 kg
Support pour pièces d'échafaudage (tubes 1½" sur le chantier)	6 kg
(tubes 1½" sur le chantier)	6,5 kg
Fixation murale (uniquement associée à la fixation du rail)	6 kg
Longueur des câbles	
200Z (hauteur d'assemblage de 37 m)	39,3 m
200Z (hauteur d'assemblage de 41 m)	45,3 m

3.5 Ancrage et encombrement



3.5.1 Forces d'ancrage

Les forces d'ancrage se trouvent dans les tableaux suivants. Les indications concernent des puissances de pointe survenues de la géométrie de montage représentée et ne comportent encore aucun coefficient de sécurité.

Les forces d'ancrage indiquées sont valables pour toutes les régions de vent d'Europe.

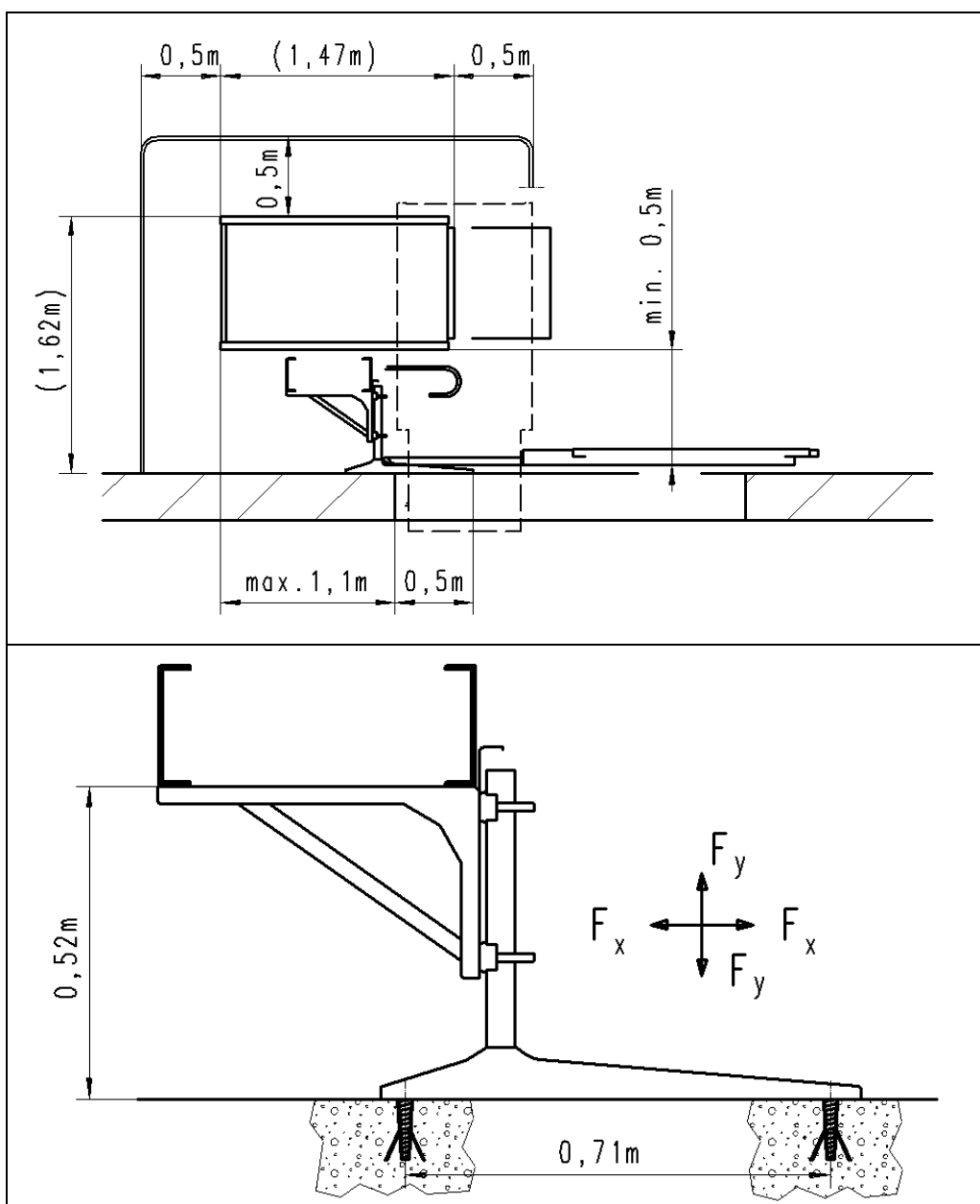
Les conditions extrêmes peuvent éventuellement requérir des exceptions.

Les conditions locales, telles que

- les montagnes, criques, vallées,
- ravins, passages, bâtiments, etc.,

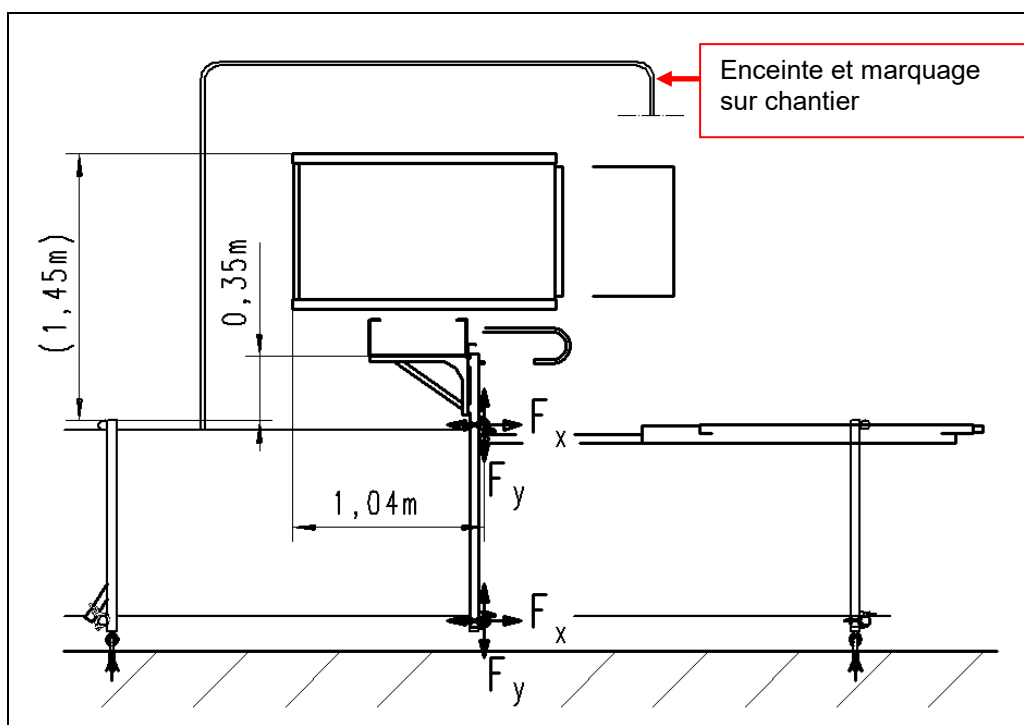
peuvent générer des turbulences et représenter des exceptions.

Hauteur de montage H [m]	Poussées de vent pour des régions géographiques [N/m ²]			
	A/B	C	D	E
0<H≤10	544	741	968	1225
10<H≤20	627	853	1114	1410
20<H≤50	757	1031	1347	1704
50<H≤100	879	1196	1562	1977
100<H≤150	960	1306	1706	2159

Montage devant un mur**Ecart d'ancrage $V = 4\text{ m}$** **Portance = max. 200 kg****Forces d'ancrage en cas de dépassement max. de l'échelle**

F_x	F_y
1,08 kN	3,33 kN

Les valeurs du tableau s'appliquent à chaque point d'ancrage.

Montage devant un échafaudage**Ecart d'ancrage $V = 4 \text{ m}$** **Portance = max. 200 kg**

Profondeur de l'échafaudage = 0,7 m

Forces d'ancrage en cas de dépassement max. de l'échelle	
F_x	F_y
2,94 kN	1,50 kN

Les valeurs du tableau s'appliquent à chaque point d'ancrage.

Profondeur de l'échafaudage = 1,0 m

Forces d'ancrage en cas de dépassement max. de l'échelle	
F_x	F_y
2,70 kN	1,53 kN

Les valeurs du tableau s'appliquent à chaque point d'ancrage.

**DANGER****Danger de mort**

Respecter les distances verticales de max. 4,0 m entre les fixations du rail.

En service, le mât ne peut être parcouru que jusqu'à max. 3 m au-delà de la dernière fixation du rail. Le levier de verrouillage du dernier élément de l'échelle doit être ouvert.

3.6 Caractéristiques du lieu d'implantation

3.6.1 Sol

- Le sol doit être horizontal et de portance suffisante.
- La compression du sol doit être réalisée conformément à la **capacité de charge du sol [kN/m²]** (voir hauteur d'assemblage).
- Des madriers ou des plaques d'acier, p.ex., peuvent servir de supports répartissant la charge en fonction de la hauteur d'assemblage.

3.6.2 Pression sur le sol

- Le poids total (voir tableau) du monte-charges et des pièces d'échelle est transmis au sol via le support de socle sous la piste d'échelle.
- Poids total (cpt avec fixations du rail).

Charge admissible :	200 kg
Masse par élément d'échelle :	24 kg
Longueur par élément d'échelle :	2,0 m
Hauteur de l'unité de base :	2,0 m
Poids à vide de l'unité de base avec plateforme de charge :	env. 205 kg
Surface d'appui sans support	0,022 m²
Encombrement avec appui (p.ex. : planche de 20 × 70 cm)	0,140 m²

Hauteur d'assemblage en m	6	10	15	20	25	30	35	41
Nombre d'éléments d'échelle nécessaires	2	4	7	9	12	14	17	20
Poids total (kg)	450	495	550	605	660	715	770	854
Pression sur le sol sans appui (kN/m²)	204	224	249	274	299	324	349	382
Pression sur le sol avec appui (kN/m²)	32	35	39	43	47	51	55	60

3.6.3 Raccordement au réseau

Un distributeur de courant de chantier (selon IEC 60439-4:2004) avec une protection du point d'alimentation de min. 16 A à action retardée est nécessaire sur chantier.

200 Z avec entraînement 230 V

- Point d'alimentation : 230V / 50Hz
- Protection : 16 A, à action retardée

- Connecter l'arrivée de courant (3 m) du monte-charges au distributeur de courant du chantier.
- Un câble sous gaine de caoutchouc de minimum **3 x 2,5 mm²** est nécessaire pour rallonger l'arrivée de courant (cf. accessoires), et ce, afin de prévenir les chutes de tension et donc les pertes de puissance sur le moteur. Pour les câbles de **plus de 50 m**, un câble d'au moins **3 x 4 mm²** doit être utilisé.



Si l'alimentation en courant est précaire, déconnecter les autres consommateurs.

4 Transport



Seules des personnes autorisées et formées sont autorisées à procéder au transport du monte-charges.

Contrôle à la réception du monte-charges

- Vérifier si la livraison est complète et qu'aucune pièce ne présente de dommage dû au transport.
- Si la livraison présente des dommages, notifier immédiatement au voiturier (entreprise de transport) et au revendeur.

5 Montage



Le monte-charges à crémaillères doit être monté sous la conduite d'une personne qualifiée désignée par le chef d'entreprise, conformément à la présente notice d'utilisation !

Personnel de montage, voir chap. 1.6.1

5.1 *Sécurité pendant le montage*

- Respecter aussi les consignes de sécurité du chapitre 2.
- Avant de commencer à travailler sur le site opérationnel, se familiariser avec l'environnement du travail, par exemple les obstacles dans la zone de travail et de circulation, la portance du sol et les enceintes délimitant le chantier par rapport à la voie publique.
- Avant tout travail de montage, s'assurer que toutes les pièces du monte-charge, par exemple les pièces électriques, les conducteurs et la commande sont en parfait état. Si vous constatez des détériorations, il est interdit de mettre en service le monte-charge !
 - Remplacer immédiatement les pièces endommagées.
- Empêcher l'accès à la zone de danger de la machine.
 - Veiller à ce qu'au point de chargement inférieur, la zone dangereuse soit condamnée, à l'exception de l'accès au moyen de préhension de la charge.
 - Marquer la zone de danger du monte-charges à crémaillères.
 - Il est interdit de se placer sous la plateforme de charge.
- Lors du montage, la **vitesse du vent** ne peut pas dépasser **45 km/h** (= Vents de force 5 et 6 Beaufort).
- Installer l'appareil de manière stable et exactement verticale puis l'ancrer sur l'ouvrage.
 - S'assurer que la maçonnerie peut absorber les forces d'ancrage. Un expert en bâtiment doit vérifier si la façade de la maison convient à ce genre de forces d'ancrage. Tout dépend ici aussi de l'utilisation impérative de chevilles ou de boulons traversants.
- Sur les lieux de chargement dont la **hauteur de chute commence à partir de 2,0 m**, des dispositifs de protection contre la chute doivent être disponibles et empêcher une chute de personnes (utiliser uniquement des portes de sécurité aux étages d'origine de GEDA).
- Respecter la charge admissible du monte-charges.
 - Si le voyant rouge s'allume sur le coffret de commande du chariot et un signal retentit, la plateforme de charge est surchargée. Réduire immédiatement le poids de chargement ! Dans ce cas, interrompre la commande, jusqu'à ce que le voyant de contrôle s'éteigne ou que le signal sonore se taise.
- Lors du montage, les **sections d'échelle en saillie doivent dépasser au maximum de 4 m** au-dessus du dernier point d'ancrage ! (bord supérieur du chariot jusqu'à la fixation du rail).

- Pendant le montage au départ de la plateforme de charge, ne jamais
 - pénétrer ou se pencher dans la voie de déplacement pendant le transport.
 - laisser dépasser des pièces dans la voie de déplacement pendant le transport.
 - se tenir sur le chargement.
 - quitter la plateforme de charge pour escalader l'échelle ou le bâtiment.

5.2 Schéma de montage

Le montage se fait en principe conformément au schéma suivant.

Schéma de montage	
1. Mise en place de l'unité de base	
	Aligner le socle Visser le socle ou mettre le premier ancrage du rail en place à 0,9 m ancrage du rail en place à 1,8 m Monter le cadre oscillant Mettre la plateforme de charge en place Bloquer / Marquer la zone de danger Procéder au raccordement au réseau électrique de l'exploitant
2. Montage / Ancrage de la piste d'échelle	
	Monter et verrouiller les éléments d'échelle Mettre les fixations du rail en place Ajuster la piste d'échelle.
3. Sécurisation des points de chargement par les portes de sécurité aux étages	
4. Contrôle après le montage et avant chaque mise en service	
	Contrôle de la machine avant la première mise en service Contrôle de la machine avant chaque mise en service
5. Formation des personnes autorisées	

5.3 Installation de l'unité de base

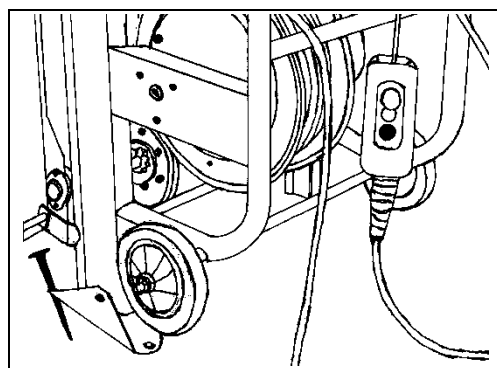
- La machine ne doit être utilisée que lorsqu'elle a été installée verticalement ! L'unité de base doit être parallèle au bâtiment ou à l'échafaudage.
- Pour la fixation d'échafaudage, la distance entre la piste d'échelle et les montants verticaux de l'échafaudage doit s'élever à 0,35 m.
- Pour les fixations murales, la distance entre la piste d'échelle et le mur doit s'élever à 0,52 m.
- Placer et aligner le socle au niveau des points d'appui sur des supports plans assurant la répartition de la charge (voir chapitre 3.5). Respecter la charge admissible du sol !



Le socle doit être placé sur une surface d'au moins 0,2 m × 0,7 m (0,14 m²).

Bloquer le socle au moyen de piquets de sol (5) afin qu'il ne puisse pas bouger.

- Enfoncer les piquets de sol (5) en biais, en partant du côté de l'échelle situé près de la crémaillère. Le socle peut également être chevillé.



ATTENTION

Danger de mort si l'unité de base glisse ou bascule !

Si aucune fixation au socle n'est possible, un point d'ancrage doit être placé à env. 0,9 m de haut.

- Aligner verticalement le mât de base dès le début à l'aide d'un niveau à bulle d'air. Ceci doit aussi être contrôlé lors de l'attache de chaque fixation de rail (point d'ancrage).

5.3.1 Montage et ancrage de la fixation du rail



ATTENTION

Danger de mort

Danger de mort en cas de rupture du mât et de chute de la plateforme de charge.

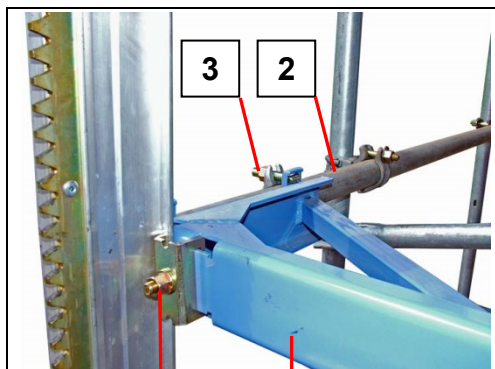
Distances verticales entre les fixations de l'échelle

- **Première** fixation de l'échelle : **1,8 m** de haut.
- Fixation **suivante** de l'échelle : **4,0 m** de haut.
- **Autres** fixations de l'échelle **tous les 4,0 m**.

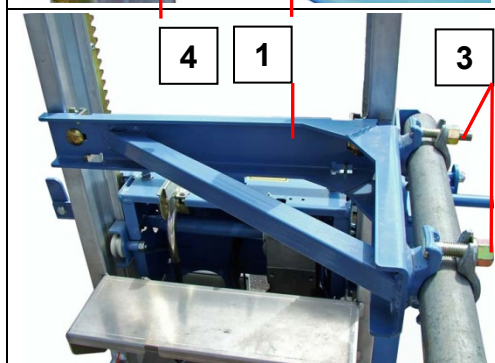
Après le montage d'une fixation, la piste d'échelle doit être correctement alignée au moyen d'un niveau.

- Placer le tube de fixation / support mural (2) à env. 1,8 m de haut (sous le sol de recouvrement pour l'échafaudage).
- Monter la fixation du rail dans la section de l'échelle.

- Bloquer la fixation du rail (1), colliers ouverts, au dos du plateau des rails de l'échelle. Ne pas serrer les pinces afin de pouvoir déplacer la fixation du rail en hauteur.



- Positionner l'unité de base avec la fixation du rail à la verticale, sur le tube de fixation (2).



- Placer la fixation du rail (1) sur le tube de fixation, l'aligner à l'horizontale et le visser avec les deux colliers (3).
- Serrer la fixation du rail (1) aux écrous (4).

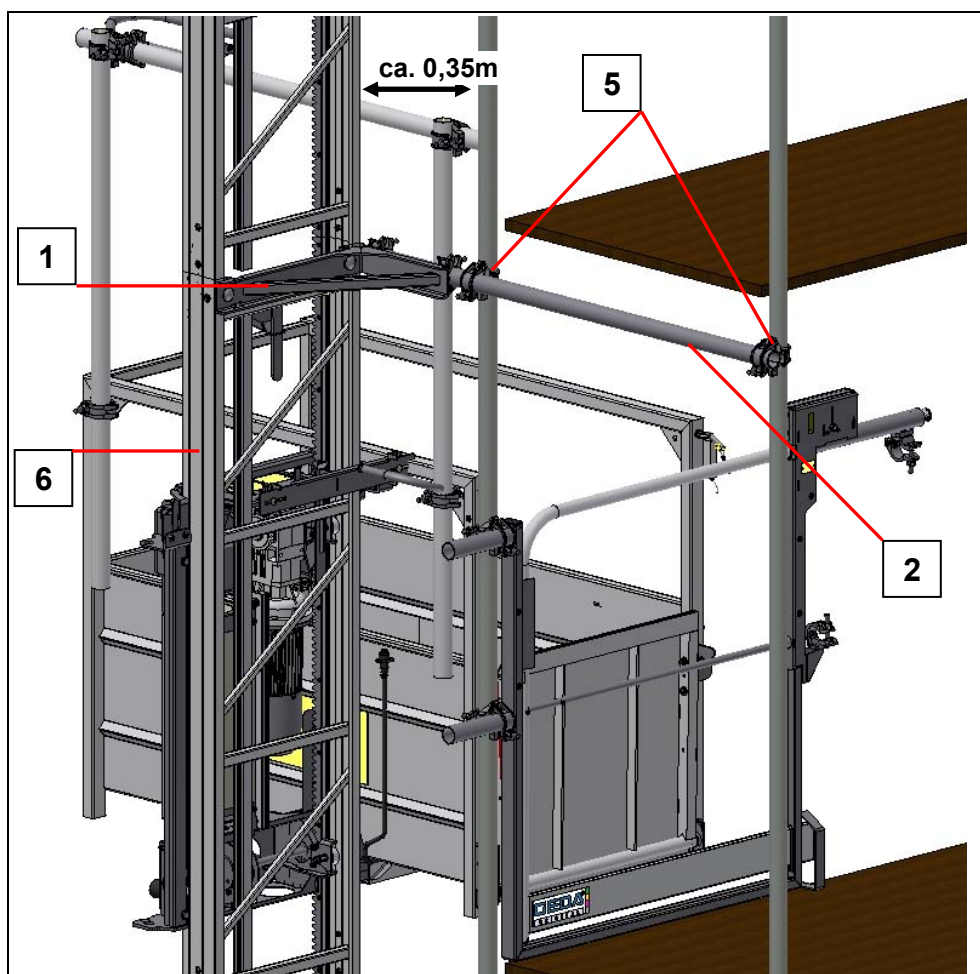
Ancrage devant un échafaudage

En cas de mise en place du monte-charges devant un échafaudage, l'ancrage doit être fixé au bâtiment.



L'ancrage peut également se faire directement sur l'échafaudage lorsque celui-ci peut supporter la charge supplémentaire (cf. forces d'ancrage).

- Monter la fixation du rail (1), comme décrit, à la section d'échelle et la visser.
- Choisir la hauteur de sorte que le tube de fixation soit placé sous le sol de recouvrement.



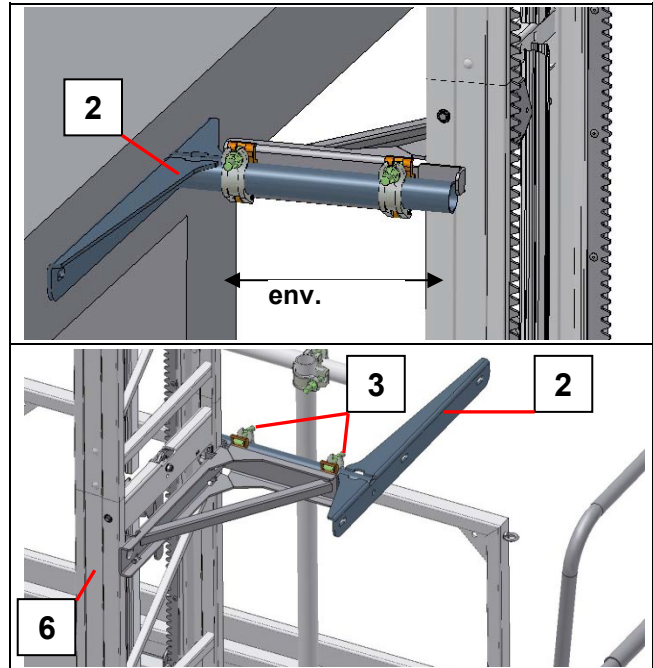
- Visser sans serrer le tube de fixation (2) avec les colliers pour échafaudage de la fixation du rail et monter sur les montants verticaux de l'échafaudage avec des accouplements d'échafaudage (5) ou ancrer dans le mur.
- Aligner la piste d'échelle (6) à la verticale et serrer les accouplements de l'échafaudage de la fixation du rail (1).



La distance entre la piste d'échelle et les montants verticaux de l'échafaudage s'élève à env. 0,35 m. Forces d'ancrage (voir chapitre 3.5.1)

Ancrage devant un mur

- Monter la fixation du rail (1), comme décrit, à la section d'échelle et la visser.
- Visser la fixation murale (2) à la fixation du rail avec les colliers d'échafaudage (3), sans serrer, et cheviller au mur ou ancrer au moyen de vis traversantes.



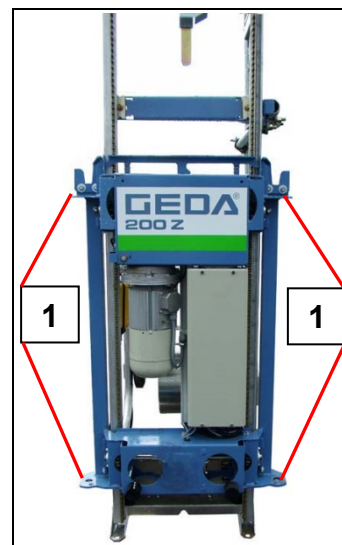
- Aligner la piste d'échelle (6) à la verticale et serrer les colliers d'échafaudage à la fixation du rail.



La distance entre la piste d'échelle et le mur s'élève à env. 0,52 m. Forces d'ancrage (voir chapitre 3.5.1)

5.3.2 Monter le cadre oscillant

Le cadre oscillant peut être monté dans les logements (1) du chariot de manière à pivoter à gauche ou à droite.

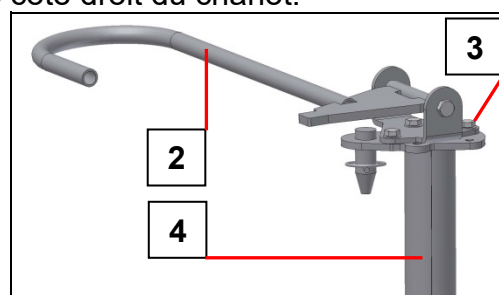


Le cadre oscillant peut être adapté au côté souhaité du chariot en tournant le logement du levier pivotant.

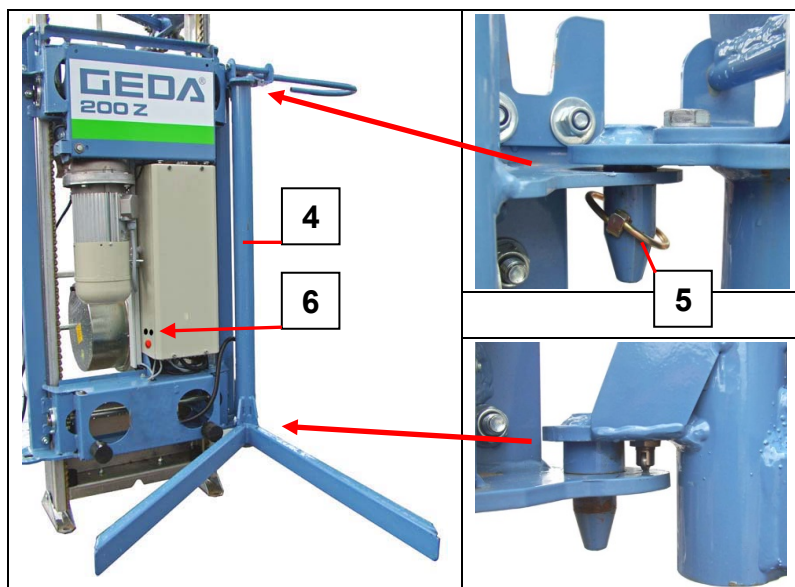
Monter le cadre oscillant du côté droit du chariot

- Préparer le cadre oscillant pour le côté droit du chariot.

- Monter le logement du levier pivotant (2) sur le cadre oscillant (4) conformément au schéma en utilisant trois vis M10 × 16 et rondelles-ressorts (3).



- Accrocher le cadre oscillant (4) aux logements du côté droit du chariot et bloquer au moyen d'une goupille de sécurité (5).

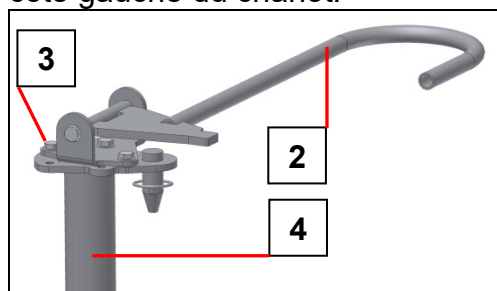


- Faire passer le connecteur de l'interrupteur de fin de course du pivotement jusqu'aux deux prises (6) et le brancher.

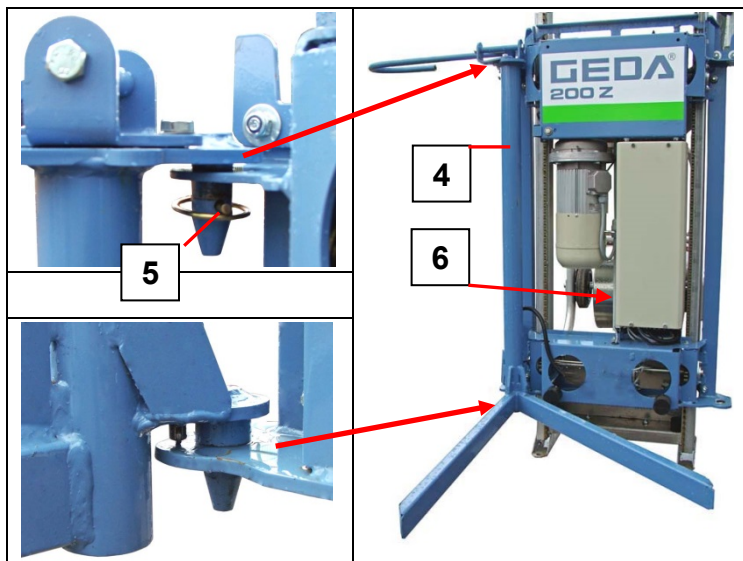
Monter le cadre oscillant du côté gauche du chariot

- Préparer le cadre oscillant pour le côté gauche du chariot.

- Monter le logement du levier pivotant (2) sur le cadre oscillant (4) conformément au schéma en utilisant trois vis M10 × 16 et rondelles-ressorts (3).



- Accrocher le cadre oscillant (4) aux logements du côté gauche du chariot et bloquer au moyen d'une goupille de sécurité (5).



- Faire passer le connecteur de l'interrupteur de fin de course du pivotement jusqu'aux deux prises (6) et le brancher.

5.3.3 Mise en place de la plateforme de charge

- Introduire la plateforme (1) sur les tubes carrés (2) du cadre oscillant et la faire glisser jusqu'au chariot jusqu'à ce qu'elle s'enclenche de manière audible sur le levier de verrouillage (3) sur la face inférieure de la plateforme de charge.

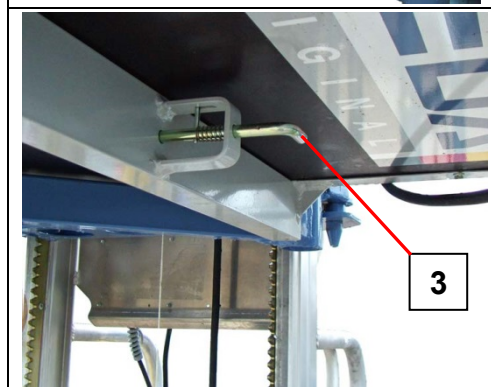


Figure Cadre oscillant (2) monté à droite.

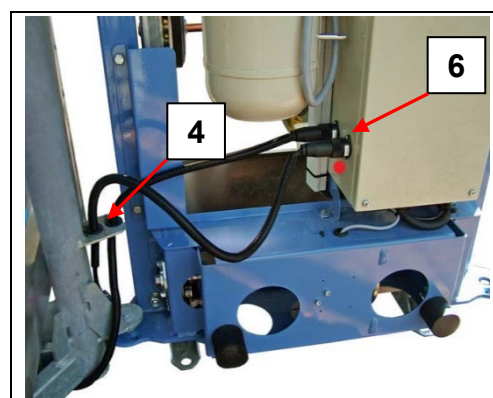
Lorsque le cadre oscillant (2) est monté sur le côté gauche du chariot, la plateforme doit simplement être tournée à 180°.



Pour démonter la plateforme (1), retirer le levier de verrouillage (3) et retirer la plateforme (1) des tubes carrés.



- Pivoter la plateforme.
- Fixer le conducteur de l'interrupteur de fin de course de la trappe de chargement de la plateforme de charge avec la douille de traversée (4) au porte-câble et brancher le connecteur à la prise encore libre (6) du coffret de commande du chariot.



5.4 Montage des éléments d'échelle

Le montage du monte-charges peut se faire à partir de la plateforme de charge. Toutefois, les points suivants doivent être respectés :

- La plateforme de charge est également prévue pour le montage.
- Utiliser un dispositif de protection anti-chute sur sa face avant.
- La commande ne peut être effectuée qu'au départ de la plateforme de charge (utiliser une rallonge - n° d'art. 2804 - pour la commande).

Au début, la plateforme de charge est au sol :

- Charger l'élément d'échelle dans la plateforme de charge (**charge admissible de max. 200 kg**) et fermer la trappe de chargement (veiller à ce que le crochet de verrouillage soit totalement verrouillé).
 - Accrocher au dispositif de protection anti-chute (voir chapitre 3.2.1).
- Le monte-marche monte avec la plateforme de charge ; le maniement se fait au moyen de la commande manuelle.
- Enfoncer la touche MONTER de la commande manuelle et la maintenir jusqu'à ce que l'étrier de protection pour le montage du chariot se trouve à env. 20 cm de l'extrémité de l'échelle.



Avant de démarrer, vérifier si le socle est en sécurité. Lors du parcours, ne pas se pencher au delà des parois latérales de la plateforme de charge.

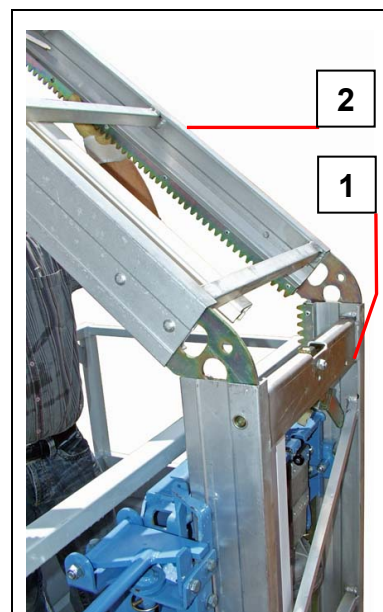


Le levier de verrouillage supérieur de l'échelle doit toujours être ouvert. Celui-ci sert de protection en cas de dépassement de la section d'échelle.

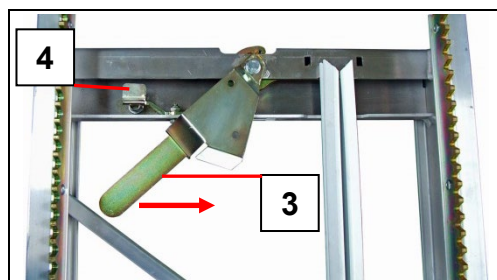


Pour pouvoir mettre les ancrages en place au centre de la section d'échelle en vue de poursuivre le montage, une section d'échelle de 1 m doit être placée sur le socle.

- Introduire l'élément d'échelle (2) en biais dans l'élément d'échelle de base (1) en partant de la plateforme de charge, la placer à la verticale puis assembler le tout.



- Maintenir le levier de blocage (4) enfoncé avec le pouce de la main gauche jusqu'à ce que le levier de verrouillage (3) se déplace légèrement dans le sens de la flèche.

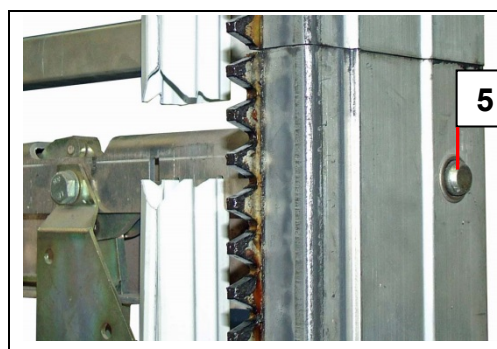


- Saisir la section d'échelle et la faire glisser dans le sens de la flèche avec la main droite en passant derrière le levier de verrouillage (3). Enclencher la section d'échelle.
- Relâcher le levier de verrouillage (3).

Les deux sections d'échelle sont alors verrouillées.



Contrôles :
Les boulons de fermeture (5) doivent dépasser le longeron de l'échelle, sur le côté étroit de celle-ci, et être bien visibles.



ATTENTION

Danger de mort

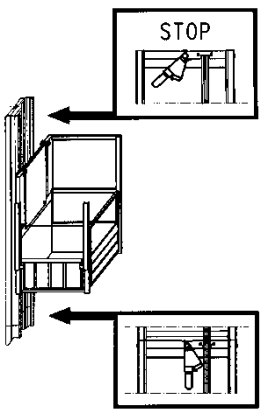
Danger de mort en cas de rupture du mât et de chute de la plateforme de charge.

Respecter les écarts verticaux max. entre les fixations d'échelle (voir chapitre 5.3.1).

Après le montage d'une fixation d'échelle, celle-ci doit être correctement alignée au moyen d'un niveau.

Lors du montage, la **piste d'échelle débordante** doit dépasser le dernier ancrage du rail de 4 m au maximum, seulement **3 m** en mode de **fonctionnement** (bord supérieur du chariot jusqu'à l'ancrage supérieur de la fixation du rail sous-jacente).

- Le monte-charges est ainsi monté jusqu'à une hauteur max. de 41 m.

	DANGER	
	Danger de mort Tous les leviers de verrouillage des éléments d'échelle doivent être fermés (à la verticale vers le bas), sauf le plus élevé (dernier) ; celui-ci doit rester ouvert. Celui-ci sert de protection en cas de dépassement de l'extrémité de l'échelle pendant le fonctionnement !	



La crémaillère doit être graissée pendant le montage et avant la mise en service !

5.4.1 Etrier de démarrage de l'interrupteur de fin de course



L'extrémité de l'échelle ne peut dépasser que de 3 m au maximum au-dessus du point d'ancrage supérieur pendant le fonctionnement.

Il existe deux possibilités de s'en assurer :

Première possibilité

- Le verrouillage supérieur est ouvert et se trouve à max. 3 m au-dessus du dernier ancrage.

Seconde possibilité

- Un étrier de démarrage pour l'interrupteur de fin de course (n° art. 2364) est accroché à la section d'échelle au moyen de deux colliers et y est vissé.

La tôle de démarrage (2) peut être déplacée à l'horizontale et doit toujours être totalement poussée vers la gauche, lorsqu'on la regarde au départ de la plateforme.



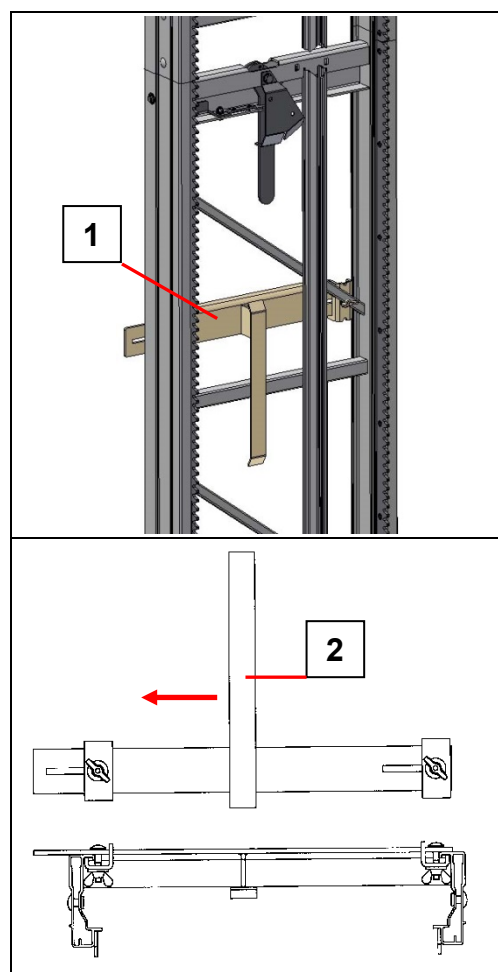
L'étrier de démarrage de l'interrupteur de fin de course pour être tourné à 180° pour ponter une jointure d'échelle sans vide.



L'étrier de démarrage de l'interrupteur de fin de course peut également être monté sous le chariot afin de régler, par exemple, le point d'arrêt inférieur sur le déchargement du camion.



Après le montage de la tôle de l'interrupteur de fin de course, procéder à un test afin de garantir que la plateforme de charge s'arrête sur la tôle de démarrage. L'étrier de démarrage de l'interrupteur de fin de course correctement réglé ne peut pas être dépassé.



5.5 **Sécurités des points de chargement et de déchargement**

Des dispositifs de protection anti-chute prévenant la chute des personnes doivent être installés sur **tous** les lieux de chargement et de déchargement au niveau desquels il y a risque de chute d'une hauteur de plus de 2 m.

Associée à la trappe de chargement de la plateforme de charge, la porte de sécurité aux étages « **ECO** » permet un accès sûr au bâtiment ou à l'échafaudage.



Son montage est décrit dans la notice de montage correspondante.

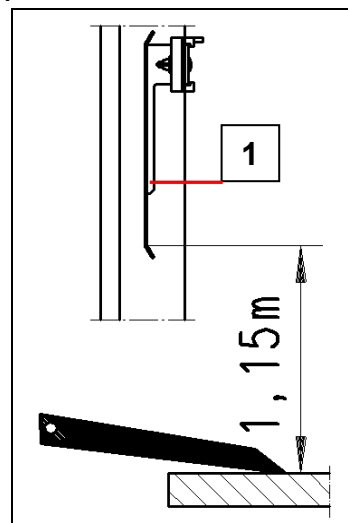
5.5.1 **Etrier de démarrage de l'interrupteur de fin de course pour l'arrêt aux étages**

L'étrier de démarrage de l'interrupteur de fin de course peut être placé sur un point d'arrêt de manière à ce que la plateforme de charge s'arrête à la hauteur de la porte de sécurité aux étages en venant du bas.

Montage

Monter l'étrier de démarrage de l'interrupteur de fin de course au point d'arrêt souhaité comme décrit au chapitre 5.4.1.

- Régler la hauteur à 1,15 m du sol de l'étage par rapport au bord inférieur de la tôle de démarrage (1).



5.6 **Contrôle après le montage et avant chaque mise en service**

- Vérifier si
 - la piste d'échelle est montée à la verticale.
 - les crémaillères sont suffisamment graissées.
 - toutes les fixations nécessaires pour les rails sont correctement montées sur la piste d'échelle et les tubes de fixation correspondant sur la maçonnerie ou l'échafaudage.
 - tous les leviers de verrouillage des éléments d'échelle (à l'exception du supérieur) sont fermés (à la verticale vers le bas).
 - les travaux d'entretien et contrôles prescrits ont été réalisés.
 - il n'y a pas de fuite d'huile au niveau du motoréducteur.
 - la section transversale du câble d'alimentation est suffisante.
 - le sens de rotation du moteur correspond aux touches **MONTÉ** ou **BAISSER** des commandes et les touches d'**ARRÊT D'URGENCE** interrompent les déplacements.
 - le levier de verrouillage supérieur ou l'étrier de démarrage de l'interrupteur de fin de course interrompt la montée.
 - la longueur du câble du tambour de câble à enroulement par ressort est suffisante pour la hauteur de montage.
 - la zone de danger du point de chargement inférieur est inaccessible, à l'exception de l'accès au moyen de préhension de la charge.
 - les plaques indicatrices sont disponibles et lisibles (voir annexe A).
- Vérifier si la commande manuelle (commande au sol) fonctionne correctement.
- Le câble d'enrouleur, le câble d'alimentation et les lignes pilotes ne doivent pas être endommagés.
- Tester le fonctionnement du dispositif de freinage par un essai de freinage d'urgence. (voir chapitre 8.5.2).



Vérifier si le GEDA 200 Z a été monté conformément aux règlements nationaux, après le montage et avant la première mise en service, ainsi qu'après chaque montage sur un nouveau chantier ou à un nouvel endroit.

6 Fonctionnement

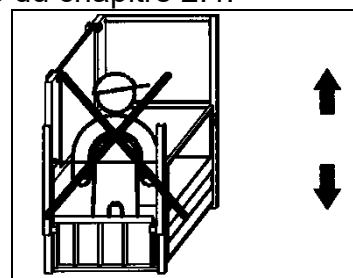


Seul le personnel qualifié désigné par le chef d'entreprise est autorisé à utiliser le GEDA 200 Z. Cet ouvrier qualifié doit connaître la notice d'utilisation, avoir une expérience suffisante et connaître les risques induits par la manipulation de l'appareil de levage.

Personnel de service (cf. chap. 1.6.2)

6.1 Sécurité pendant le service

- Respecter aussi les consignes de sécurité du chapitre 2.4.
- Il est interdit de transporter les personnes avec le monte-charge !
- Il est permis d'accéder à la plateforme de charge pour réaliser les travaux de montage et d'entretien.



- La commande est placée à l'extérieur du périmètre de danger.
- Le personnel de service doit toujours garder la plateforme à l'œil.
- Faire preuve de prudence, en particulier près du sol.
- Charger la plateforme si possible au milieu, respecter la portance de la machine.
- La plateforme de charge doit toujours être chargée de manière à ce que les accès à la plateforme restent libres.
- Placer le chargement en toute sécurité sur la plateforme de chargement.
- Les matériaux ayant tendance à glisser ou ayant une hauteur supérieure à la plateforme de charge et risquant de tomber doivent être sécurisés (toujours avoir à l'esprit que le vent peut se lever subitement).
- Il est interdit de transporter les pièces encombrantes faisant saillie latéralement hors de la plateforme de charge.
- Il est interdit de se tenir ou de travailler sous la plateforme de charge !
- Ne jamais placer des objets sous la plateforme.
- Charger le matériel à une distance de sécurité minimale de 50 cm par rapport aux pièces mobiles de la machine.
- Les portes de sécurité aux étages ne peuvent être ouvertes que lorsque la plateforme est basculée et lorsque celles-ci sont déverrouillées au moyen de la clé qui y est fixée.
- Le personnel de service est tenu de couvrir la charge si la plateforme chargée s'arrête pendant le fonctionnement, suite à un défaut. - Ne jamais laisser une plateforme chargée sans observateur !
- Le fonctionnement de l'élévateur doit être réglé pour :
 - Vitesses des ventes supérieures à 72 km/h (20 m/sec., ≈ vents de force 7-8 Beaufort).
 - Températures inférieures à -20 °C ou supérieures à +40 °C.
 - Dommages ou autres anomalies.
 - révisions non effectuées (cf. chapitre 8.2).



Le levier de desserrage du frein ne doit en aucun cas être utilisé pour baisser la plateforme de charge en cours de fonctionnement. Il n'est prévu que pour les cas d'urgence (voir chapitre 9.1.2).

6.2 *Contrôle de sécurité avant le début des interventions*

Exécuter un essai de fonctionnement avec la plateforme **vide** et s'assurer que le chariot a toute liberté de déplacement sur toute la longueur.

Lors du déplacement vers le bas, contrôler l'enroulement du câble d'enrouleur sur le tambour de câble à enroulement par ressort et, le cas échéant, l'enrouler manuellement.

La plateforme de charge doit s'arrêter immédiatement lorsque

- un bouton **d'arrêt d'urgence** a été enfoncé,
- l'interrupteur de fin de course du mouvement **DESCENDANT** est actionné,
- l'interrupteur de fin de course du mouvement **ASCENDANT** a été actionné ou le chariot a atteint l'extrémité du mât,

La plateforme ne doit pas partir si

- celle-ci est surchargée (voyant de contrôle rouge allumé),
- la plateforme est basculée pour le chargement ou le déchargement au niveau de la porte de sécurité aux étages,
- le dispositif de freinage est déclenché.

6.3 Manipulation de l'accès à la plateforme

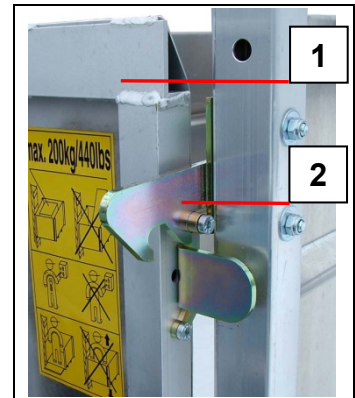
6.3.1 Trappe de chargement

Ouvrir

- Déverrouiller la rampe de chargement (1) sur le crochet de verrouillage (2) et l'ouvrir.

Fermer

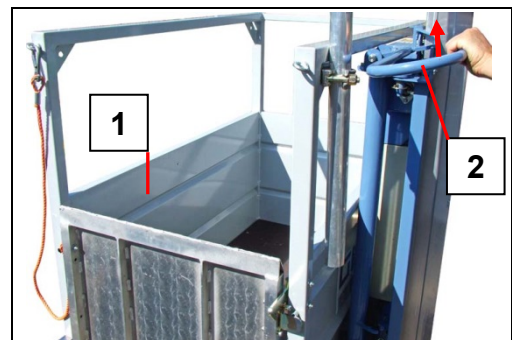
- Relever la rampe de chargement (1) et la pousser contre la plateforme de charge jusqu'à ce que le crochet de verrouillage (2) s'enclenche à deux reprises.



6.3.2 Levier pivotant

Abaissier la plateforme de charge

- Pour décharger à un étage, abaisser la plateforme (1) à 90°.
- Pivoter le levier pivotant (2) vers le haut et pivoter la plateforme (1) jusqu'à ce que le levier pivotant (2) s'enclenche à nouveau.



Relever la plateforme de charge

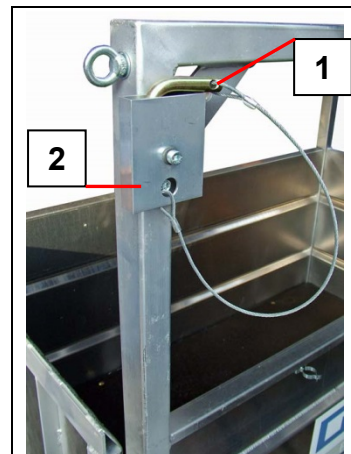
- Pivoter le levier pivotant (2) vers le haut et relever la plateforme (1) jusqu'à ce que le levier pivotant (2) s'enclenche à nouveau.

6.3.3 Porte de sécurité aux étages « ECO »

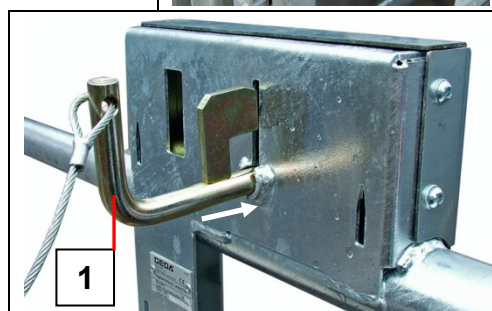
- Basculer la plateforme de charge en direction de la porte de sécurité aux étages.

Ouvrir la porte de sécurité aux étages

- Retirer la clé (1) de la pochette (2) de la plateforme de charge.



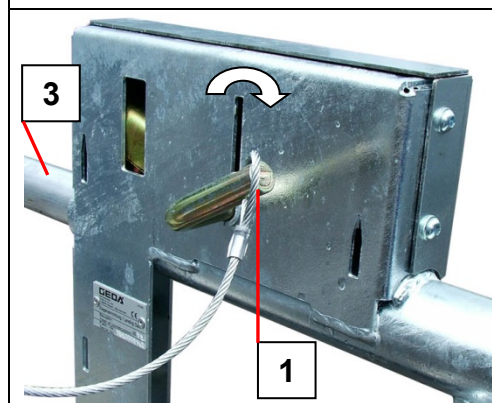
- Enfoncer la clé (1) dans le verrouillage de la porte de sécurité aux étages « ECO » et la tourner vers la droite pour déverrouiller la porte coulissante.
- Déplacer la porte coulissante (3).



- Ouvrir la trappe de chargement.



La clé est fixée par une corde à la pochette de la plateforme de charge de manière à ce que la plateforme de charge ne puisse être basculée vers le chariot que lorsque la clé est retirée. Cette clé ne peut être retirée que lorsque la porte coulissante est fermée.



- Fermer la trappe de chargement.

Fermer la porte de sécurité aux étages

- Fermer la porte coulissante (3) jusqu'à ce que celle-ci s'enclenche dans le verrouillage de la clé.
- Tourner la clé (1) vers la gauche pour verrouiller la porte coulissante et la retirer du verrouillage.
- Enfoncer la clé dans la pochette (2) de la plateforme de charge.

- Relever la plateforme de charge.

6.4 Utilisation du monte-charges



La plateforme de charge doit être basculée vers le chariot et enclenchée. La trappe de chargement doit être fermée.

- Tourner l'interrupteur principal sur la position « I ».
- Déverrouiller la touche d'**arrêt d'urgence** (1) sur la commande manuelle.

Plateforme de charge vers le haut

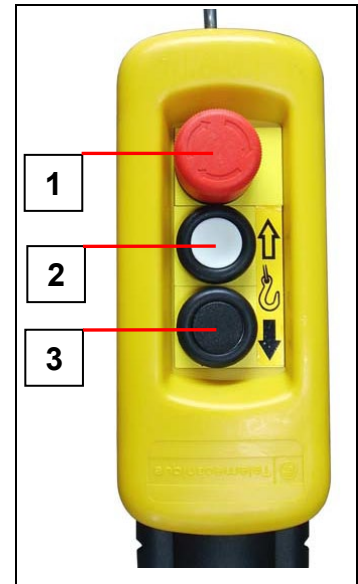
- Appuyer sur le bouton **MONTER** (2).

La plateforme de charge se déplace uniquement tant que la touche **MONTER** (2) reste enfoncée.

Plateforme de charge vers le bas

- Appuyer sur la touche **BAISSER** (3).

La plateforme de charge se déplace uniquement tant que la touche **BAISSER**(3) reste enfoncée.



Mise à l'arrêt / Arrêt

- Relâcher la touche **MONTER** (2) ou **BAISSER** (3) ; en cas d'urgence, actionner la touche **ARRÊT D'URGENCE** (1).

6.5 *Mise en sécurité en situation d'urgence*

La plateforme de charge peut être mise à l'arrêt en appuyant sur le bouton d'**ARRÊT D'URGENCE** lorsqu'une situation dangereuse pour le personnel de service et pour la machine se présente.

- La commande manuelle (commande au sol) est équipée d'un bouton d'**ARRÊT D'URGENCE**.



Les boutons ARRÊT D'URGENCE « coup de poing » sont équipés avec un mécanisme d'enclenchement et restent actionnés jusqu'à ce qu'ils soient déverrouillés manuellement (tourner le bouton-poussoir d'arrêt d'urgence rouge vers la droite et tirer).



6.6 *Interruption de travail – Fin de travail*

- Faire descendre la plateforme de charge en position inférieure avec la touche **BAISSER**(commande manuelle) et la décharger.
- Brancher la commande manuelle et la conserver dans un endroit sûr.
- Tourner l'interrupteur principal en position « 0 » et sécuriser au cadenas.
- Retirer la fiche de contact.



7 Démontage



Le monte-charges à crémaillères doit être monté sous la conduite d'une personne qualifiée désignée par le chef d'entreprise, conformément à la présente notice d'utilisation !

Personnel de montage, voir le chapitre 1.6.1



Les mêmes règles que celles décrites au chapitre 5 s'appliquent pour le démontage.

Par principe, le démontage a lieu dans l'ordre inverse des opérations par rapport au montage en respectant, en plus, les consignes suivantes :

- Démontez tout d'abord les portes de sécurité aux étages (mettre tout d'abord en place une protection en trois parties).
- Avant de retirer les ancrages d'échelle, vérifiez si tous les verrouillages d'échelle sont serrés.
- La plateforme doit être arrêtée de sorte que le bord de la section d'échelle à retirer se trouve au-dessus du bord supérieur du chariot.
- Desserrer seulement les fixations des rails lorsqu'aucune section d'échelle ne se trouve plus au-dessus de l'ancrage.
- Décharger toujours la plateforme entre-temps (la plateforme ne pourra pas être déplacée en cas de surcharge).

8 Maintenance et nettoyage



Seuls des ouvriers qualifiés peuvent effectuer les travaux d'entretien.

Notifier immédiatement au responsable de l'entreprise ou à son mandataire, les modifications ou les pannes qui ont été constatées. Au besoin arrêter immédiatement et sécuriser le **GEDA 200 Z**.



ATTENTION

La notice d'utilisation complète doit avoir été lue avant tous travaux d'entretien et de maintenance.

Ces travaux sont interdits en cas de doute quant au type et à l'étendue des activités à réaliser, aux risques en résultant ou aux mesures à prendre pour les éviter. Tout doute doit être écarté avant le début des travaux. Toutes les consignes de sécurité doivent impérativement être respectées.



Avant d'effectuer les travaux de nettoyage et de maintenance, descendre la plateforme de charge et retirer le connecteur !

8.1 Plan d'entretien

Travaux à réaliser	Chaque semaine	Chaque mois	Chaque trimestre	Chaque année
Contrôler la distance de freinage.	X ¹			
Contrôler la lubrification et l'usure de la crémaillère et du pignon d'entraînement	X ¹			
Vérifier si le câble d'enrouleur, le câble d'alimentation et les lignes pilotes sont endommagés.	X ¹			
Contrôle visuel de tous les appareils de commande et interrupteurs de fin de course	X			
Vérifier l'usure de la crémaillère et du pignon d'entraînement		X		
Vérifier si le verrouillage de l'échelle, l'étrier de démarrage de l'interrupteur de fin de course et les fixations d'échelle / vis sont solidement installés sur l'échelle et le bâtiment. Les serrer, le cas échéant.		X		
Enduire le câble d'enrouleur de lubrifiant		X		
Plaques indicatrices toujours en place et bien lisibles			X	
Contrôler le fonctionnement de la commande (commande manuelle)				X
Contrôler l'huile à engrenages sur l'entraînement				X
Vérifier si la crémaillère est solidement installée				X
Contrôler les freins du moteur (entrefer et épaisseur des garnitures)				X
Contrôler le dispositif de sauvetage				X
Contrôler le réglage de surcharge				X
Contrôle le dispositif de freinage				X
Contrôler les rouleaux du chariot				X
Mesurer le conducteur de protection conf. à la norme EN 60204, partie 1				X ²
Contrôler l'isolation conf. à la norme EN 60204, partie 1				X ²

¹ Réduire les intervalles en conséquence en cas d'utilisation plus fréquente ou par plusieurs équipes.

² Intervalles de contrôle max. pouvant être nettement plus courts en fonction des lieux d'utilisation et des prescriptions locales.

8.2 Contrôles



Exécuter les contrôles avant la mise en service, les contrôles répétitifs et les contrôles intermédiaires conformément aux prescriptions nationales.

Lors des contrôles, les caractéristiques technique de sécurité de la machine doivent être contrôlées (état, existence et fonctionnement) en utilisant des procédés adéquats. Ces procédés sont :

- Contrôles visuels
- Contrôles de fonctionnement et d'efficacité
- Contrôles au moyen d'instruments de mesure et de contrôle

Pour chaque contrôle, l'étendue des contrôles, leur type, les intervalles et les personnes autorisées à procéder aux contrôles doivent être définis par l'exploitant.

Type de contrôle	Contrôle
Contrôle par des personnes instruites	Contrôles visuels et de fonctionnement simples, requérant peu d'étapes de contrôle, et évaluation simple
Contrôle par des personnes autorisées	Contrôle lié à des raisons / dommages particuliers, tels que : - Montage - Entretien - Événements naturels
Contrôle par un centre de contrôle agréé (expert)	Contrôle récurrent pour les installations / machines soumises à une obligation de contrôle. Contrôle conforme aux prescriptions nationales

8.2.1 Documentation des résultats

L'exploitant est tenu de documenter les résultats des contrôles. Cette documentation doit être conservée pendant une période appropriée – et au moins pendant toute la durée de vie de la machine.

- Les résultats des contrôles répétitifs peuvent être enregistrés par écrit dans l'annexe de cette notice d'utilisation.
- L'exécution du dernier contrôle doit être indiquée sur la machine.

8.2.2 Contrôles avant la mise en service initiale

Contrôles en usine

Les contrôles suivants ont déjà été effectués en usine :

- Contrôle dynamique avec une charge utile de 1,1.
- Contrôles électriques conformément à la norme EN 60204
- Contrôles de fonctionnement.

8.2.3 Contrôles après le montage / tous les jours avant le début du service

Pour garantir la sécurité lors de l'utilisation de la machine, la personne mandatée par l'exploitant est tenu(e) de procéder à un contrôle quotidien de certaines zones / certains éléments de la machine.

Tout vice constaté doit immédiatement être rapporté à un supérieur et éliminer. Seul du personnel en charge de la maintenance et des réparations est autorisé à procéder à l'élimination des vices.

Les contrôles visuels doivent toujours être effectués avant les contrôles de fonctionnement. Il est interdit d'utiliser la machine tant que cela n'est pas le cas.

Les points suivants doivent être contrôlés chaque jour :

- Contrôle de sécurité avant le début des travaux → Voir chapitre 6.2
- Lors du déplacement vers le bas, contrôler l'enroulement du câble d'enrouleur sur le tambour de câble à enroulement par ressort et, le cas échéant, l'enrouler manuellement.
- Le tambour de câble à enroulement par ressort ne peut pas être encrassé (pas de neige et de glace en hiver).
- Maintenir la zone de travail du **GEDA 200 Z** propre et libre.

Contrôles à effectuer après chaque montage → Voir chapitre 5.6

8.2.4 Contrôles récurrents



GEDA recommande de procéder chaque année à un contrôle récurrent. Ces contrôles doivent être plus rapprochés en cas de sollicitations élevées (par ex. utilisation par plusieurs équipes).

8.2.5 Contrôles après des conditions météorologiques extrêmes

Contrôle spécial après des températures inférieures à -40°C [-40 °F]

REMARQUE :

S'il est impossible de définir si les températures sont descendues sous 40 °C [-40 °F], procéder comme si cela avait été le cas lors de la mise en service suivante. Les températures doivent avoir été supérieures à -30 °C [-22 °C] pendant au moins 3 heures avant de procéder au contrôle spécial.

- Dégager le monte-charges de la neige et du gel.
- Démarrer l'interrupteur principal (le voyant vert s'allume).
- Appuyer sur tous les boutons d'arrêt d'urgence, puis le déverrouiller à nouveau.
- Contrôler tous les accès / portes / piédestaux / trappes.
- Contrôler la souplesse de tous les interrupteurs de fin de course.

DANGER :

Si des fissures / pièces détachées / vissages desserrés sont visibles, en avertir immédiatement le responsable. Procéder selon ses recommandations. Lors de la course d'essai, ne pas passer sur des fissures / pièces détachées / vissages desserrés. Revenir jusqu'à la station au sol. Faire procéder à un contrôle technique de sécurité du monte-charges par une personne expérimentée. Le contrôle technique de sécurité après détection de fissures / pièces détachées / vissages desserrés doit également comprendre un contrôle des fondations et des ancrages muraux. Toute utilisation est interdite jusqu'à ce que la sécurité soit rétablie.

- Contrôler la présence de dommages évidents sur la station au sol / les étages (pièces détachées, déformées ou tombées / éléments ou soudures fissurés).
- Procéder à une course d'essai avec la plateforme vide jusqu'à l'interrupteur de fin de course ascendant : Contrôler le serrage des vissages du mât / des éléments d'échelle / des ancrages et la présence de fissures sur les éléments et soudures.

Si existante, contrôler la protection contre la surcharge.

Contrôle spécial après une inondation

Endommagement du monte-charges en cas de déplacement dans une fosse inondée. Perte de stabilité des fondations causée par l'inondation.

- Contrôler les fondations / tampons.
- Contrôler les dispositifs de protection.

Contrôle spécial après une tempête de sable

Endommagement du monte-charges dû à l'obstruction des filtres des armoires de distribution.

- Nettoyer les filtres.

8.3 Activités de remplissage et de contrôle

8.3.1 Graissage de la crémaillère / du pignon d'entraînement

- Graisser les crémaillères ou les pulvériser au moyen de lubrifiant adhérent.

Recommandation pour le lubrifiant :

- Spray spécial GEDA - N° art. 02524
- Cartouche de graisse - N° art. 13893 pour presse à graisse



Les crémaillères doivent être graissées plus souvent lorsque le monte-charges est utilisé de manière fréquente ou par plusieurs équipes.

8.3.2 Câble d'enrouleur / Profilé de guidage du câble

- Enduire le câble d'enrouleur de lubrifiant

Recommandation pour le lubrifiant :

- - Interflon Fin Film WB

- Contrôler l'usure du profilé du circuit de câblage
la fente ne doit pas être plus large que 10 mm.

8.3.3 Contrôler / Remplacer l'huile à engrenages

Contrôler l'huile à engrenages, en rajouter si nécessaire. Respecter la notice d'utilisation de tiers jointe à l'installation.

- L'engrenage est lubrifié à vie.

Recommandation pour le lubrifiant :

- Huiles synthétiques polyalphaoléfinés **PAO ISO VG 320**

8.3.4 Contrôle des verrouillages d'échelle et raccords vissés

- Contrôler les verrouillages de l'échelle.
 - Tous les leviers de verrouillage des éléments d'échelle doivent être fermés (à la verticale vers le bas), sauf le plus élevé (dernier) ; celui-ci doit rester ouvert.
 - Les boulons de fermeture (1) doivent dépasser le longeron de l'échelle, sur le côté étroit de celle-ci, et être bien visibles.



- Ancrages d'échelle
Contrôler la fixation des vis sur la piste d'échelle et sur le bâtiment.
Couple de serrage (accouplements de l'échafaudage) = 50 Nm
- Contrôler la fixation des étriers de démarrage des interrupteurs de fin de course.

8.4 Contrôles d'usure



ATTENTION

Risque de blessures en cas de défaillance des éléments

Les éléments doivent immédiatement être remplacés en cas de dépassement des limites d'usure données. Il est interdit d'utiliser la machine tant que ceux-ci n'ont pas été remplacés. Contrôler également la présence de dommages sur toutes les pièces (déformation, fissures, ruptures, etc.).

8.4.1 Pignon d'attaque

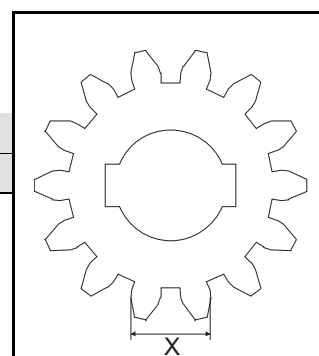
Nombre de dents = 9

Module $m = 6$

Limite d'usure

Cote X min.	Cote X théor.
28,95 mm	29,25 mm

Contrôler l'usure visible en mesurant la cote X sur deux dents (au moins en trois points différents).



8.4.2 Crémaillère

Module $m = 6$

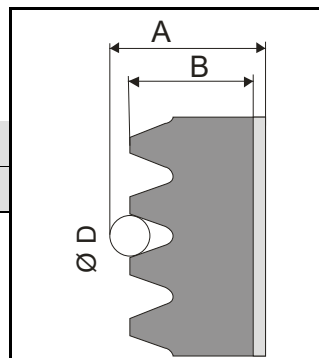
Limite d'usure

(A) Min.	(A) Théo.
42,3 mm	43,6 mm

Boulons filetés : (D) = 12 mm (+0,0 / -0,11 mm)

Cote auxiliaire (B) = 39,0 mm

Vérifier si toutes les crémaillères sont correctement fixées.
(crémaillères rivetées)



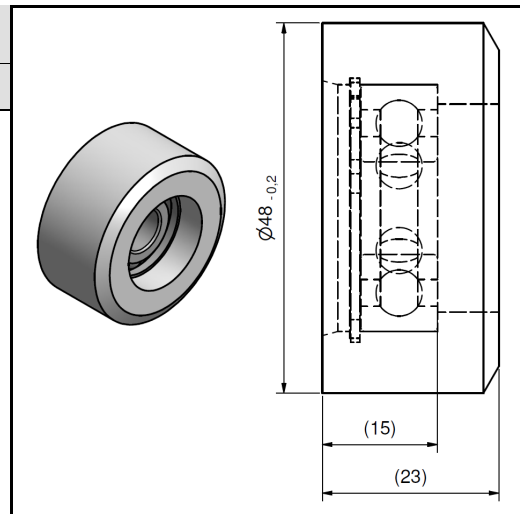
8.4.3 Rouleaux

Rouleau (blanc), n° art. 16921

Limite d'usure (diamètre)

Ø min.	Ø Normal
47,5 mm	48 _{-0,20} mm

Contrôler également le jeu et l'état du palier.

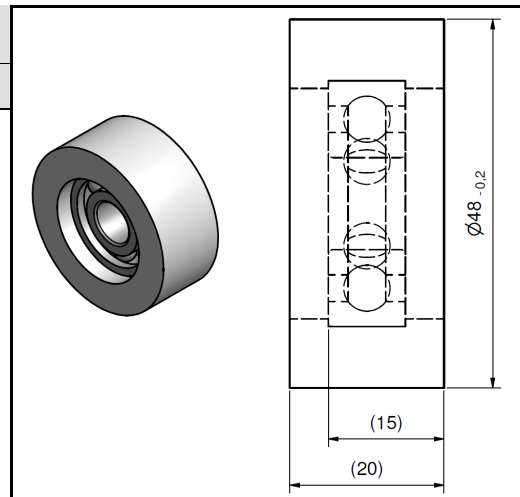


Rouleau avec profil (noir), n° art. 03067

Limite d'usure (diamètre)

Ø min.	Ø Normal
47 mm	48 _{-0,20} mm

Contrôler également le jeu et l'état du palier.



Remplacement du rouleau



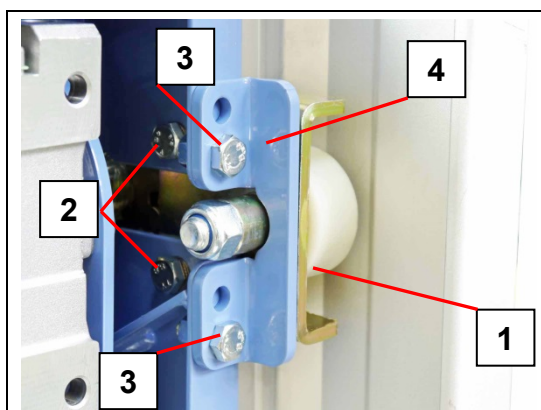
Le galet-guide peut être remplacé sans que le chariot ne doive être retiré de la piste d'échelle.

- Déplacer la cabine au-dessus de l'unité de base.
- Éteindre l'interrupteur principal et le sécuriser au moyen d'un cadenas !

		DANGER
	Danger de mort En cas de démarrage de la machine lors de travaux de maintenance / réparation. Sécuriser l'interrupteur principal avec un cadenas afin d'empêcher tout redémarrage.	

Galets-guides supérieurs

- Desserrer les vis (3) et retirer les protections de levage (4).
- Desserrer les vis (2) et démonter le galet-guide (1).
- Remonter le galet-guide (1) dans l'ordre inverse.



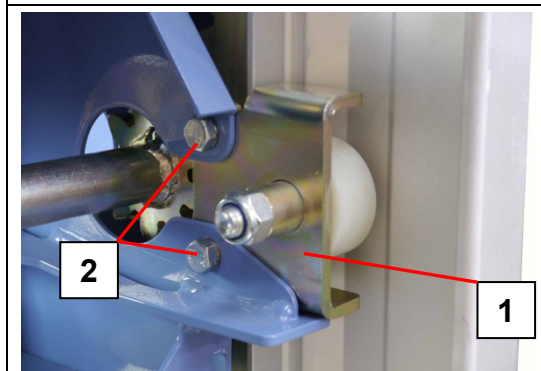
Galets-guides inférieurs

- Desserrer les vis (2) et démonter le galet-guide (1).

Remonter le galet-guide (1) dans l'ordre inverse.



La protection contre le levage (4) doit être montée !



- Allumer l'interrupteur principal.
- Abaisser la cabine jusqu'à l'interrupteur de fin de course du **mouvement descendant**.

8.4.4 Frein du moteur

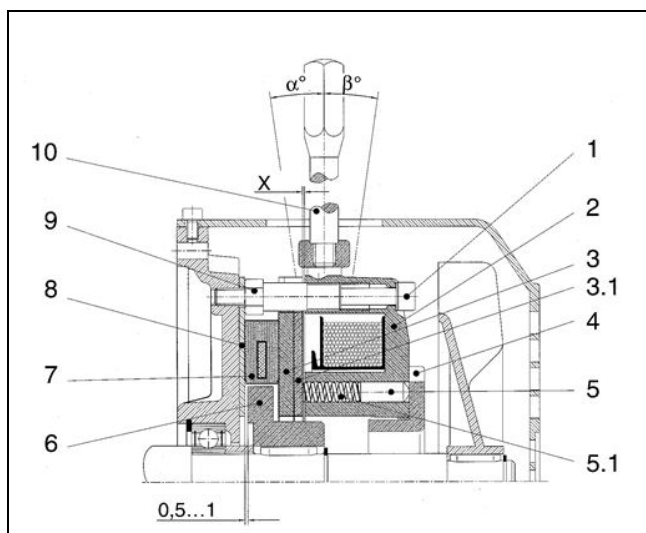
Contrôler la distance de freinage.

- Effectuer une course d'essai avec un moyen de préhension de la charge chargé et contrôler si la distance de ralentissement du frein moteur est dépassée vers le bas (le chariot ou la plateforme ne doivent pas reposer sur les tampons).

Régler le frein moteur

Le jeu de travail est mesuré en position de freinage entre la plaque d'ancrage et le corps magnétique. Celui-ci augmente en fonction de l'usure. Lorsque l'usure de la garniture de frein est tellement avancée que le jeu maximal admissible de 0,5 mm est atteint, le frein doit être ajusté car un actionnement sûr ne peut plus être garanti dans le cas contraire. Ceci est visible à une force de freinage réduite ou à une distance de freinage plus longue. L'épaisseur minimale de la garniture est de 6,5 mm ; le jeu de travail doit être réglé sur 0,25 à 0,3 mm.

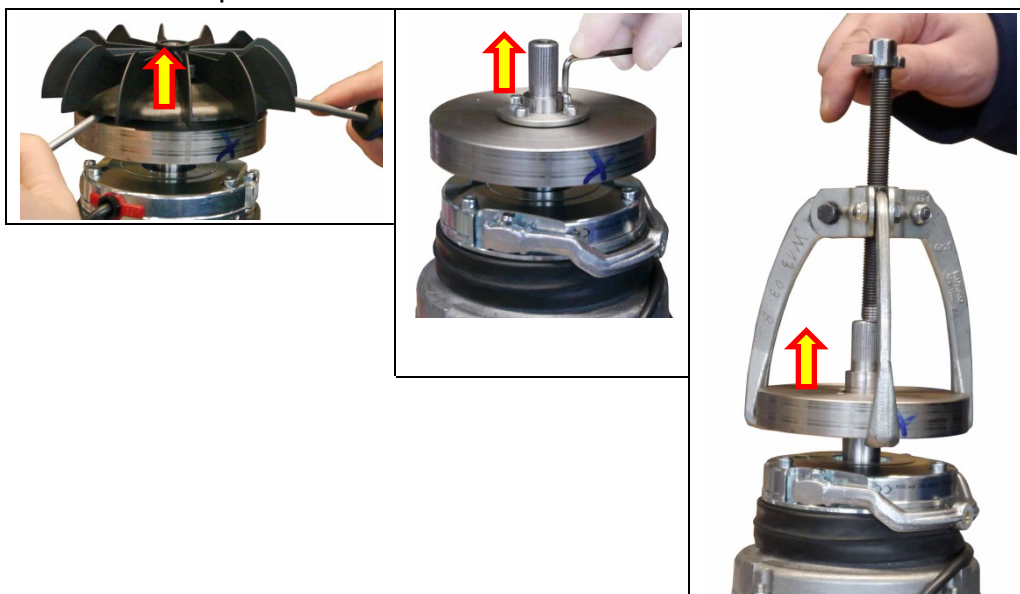
- 1 = Vis à tête cylindrique
- 2 = Aimant
- 3 = Ancre
- 4 = Bague de réglage
- 5 = Boulon de maintien
- 5.1 = Ressort de maintien
- 6 = Moyeu
- 7 = Garniture
- 8 = Plaque de friction
- 9 = Pièce de réglage (vis creuse)
- 10 = Desserrage manuel



Jeu (X) min. (réglé)	0,25 mm
Jeu (X) max. (usure)	0,5 mm
Epaisseur min. de la garniture	6,5 mm

Ajustage

- Mettre l'entraînement hors tension.
- Desserrer le boulon du desserrage manuel et retirer le capot du ventilateur après avoir desserré les vis de fixation.

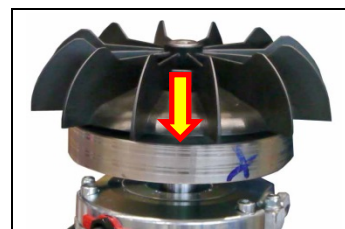


- Retirer la bague anti-poussière hors de la rainure du corps magnétique et le retourner sur la flasque.
- Eliminer la poussière au moyen d'air comprimé.
- Desserrer les vis à tête cylindrique ; celles-ci doivent être remplacées par des vis neuves au plus tard **tpus les deux** ajustages.
- Serrer les vis creuses dans le corps magnétique en fonction de la valeur à régler.
- Serrer les vis à tête cylindrique régulièrement avec un couple de rotation de 5 Nm.
- Avec la jauge, contrôler le jeu de travail de 0,25 à 0,3 mm entre la plaque d'ancrage et le corps magnétique.



Le jeu de travail doit être identique partout ; celui-ci doit donc être contrôlé à plusieurs endroits.

- Vérifier si les vis creuses sont correctement serrées.



- Retourner la bague anti-poussière dans la rainure du corps magnétique.
- Fixer le capot du ventilateur, ainsi que le boulon du desserrage manuel.
- Procéder à un contrôle de fonctionnement.

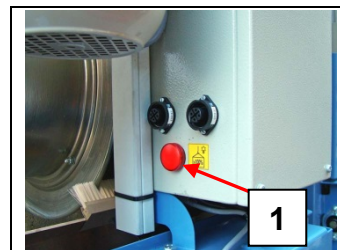
8.5 Contrôles de fonctionnement

8.5.1 Contrôle du déclenchement en cas de surcharge

Le réglage du déclenchement en cas de surcharge doit être contrôlé.

- Charger la plateforme de charge (sans accessoire) au moyen de poids de contrôle (**236 kg ± 2%**) en répartissant régulièrement la charge.
- Appuyer sur la touche **MONTER**.

La plateforme de charge ne peut pas démarrer, le voyant de contrôle rouge (1) du coffret de commande du chariot doit s'allumer et un signal sonore doit retentir.

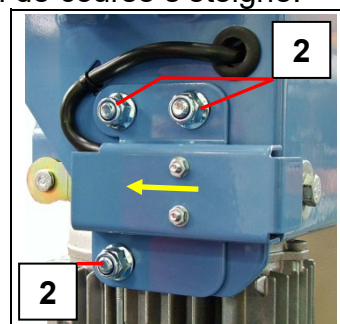


Le contact de commutation de l'interrupteur de fin de course de surcharge se trouve dans le circuit de sécurité ; les deux sens de déplacement sont bloqués !

Modification du réglage pour la surcharge

Si la plateforme de charge ne repart pas vers le haut, la vis de réglage (5) de l'interrupteur de fin de course de ce mode de fonctionnement doit être réglée jusqu'à ce que cet interrupteur de fin de course s'éteigne.

- Desserrer les trois vis (2).
- Faire glisser le boîtier de l'interrupteur de fin de course dans le sens de la flèche jusqu'à ce que le voyant de contrôle rouge s'allume et le signal sonore retentisse.
- Serrer les vis (2) et bloquer au moins une des vis avec du vernis pour vis.



8.5.2 Contrôler le dispositif de freinage



ATTENTION

Risque de blessures en cas de défaillance des éléments

Le test d'arrêt ne doit être effectué que par une personne compétente désignée par le chef d'entreprise qui, par sa formation ou ses connaissances et son expérience pratique, est capable d'évaluer les risques et d'apprécier l'état de fonctionnement en toute sécurité du dispositif de freinage.

Le test d'arrêt est uniquement permis

- lorsque personne ne se trouve dans la plateforme de charge ou la voie de déplacement.
- lorsqu'aucun objet ne se trouve dans la voie de déplacement.
- lorsque le test peut être déclenché à une distance de sécurité suffisante.

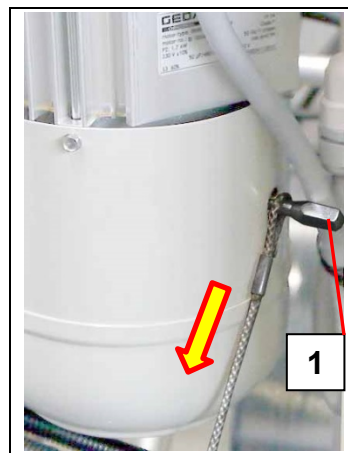
Procédure

- Charger la plateforme de charge (sans accessoire) au moyen de poids de contrôle (**225 kg**) répartis de manière régulière ou laisser ceux du contrôle du déclenchement de surcharge dans la plateforme de charge.



La vitesse requise pour le déclenchement du dispositif de freinage n'est atteinte que lorsque la plateforme de charge est chargée.

- Tourner l'interrupteur principal sur la position « I ».
- Former une boucle avec la corde de traction et la passer autour du levier de desserrage du frein (1).
- Abaisser la plateforme de charge au niveau du sol.



- Appuyer sur la touche **MONTÉ** de la commande manuelle et monter d'env. 6 m avec la plateforme.
- Tirer sur le câble de traction par le bas, en dehors de la zone de danger.

Le frein se desserre et la plateforme de charge atteint une vitesse excessive. Au bout de 2 à 3 m, le dispositif de freinage de sécurité doit se déclencher et stopper la plateforme.

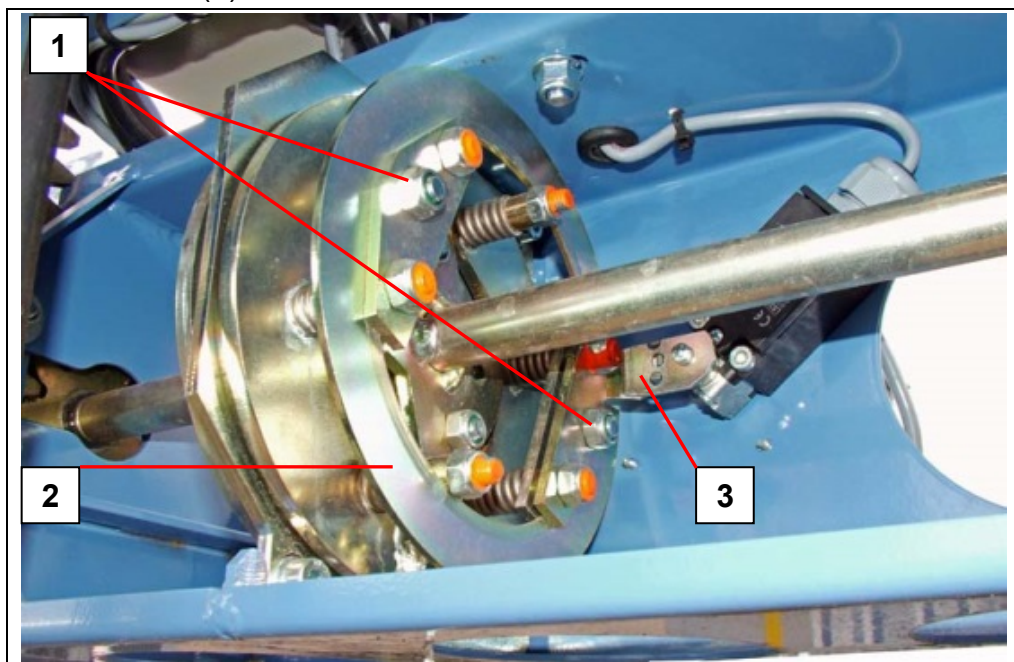
Si ce n'est pas le cas, relâcher immédiatement le câble de traction ou le levier de desserrage du frein !

Test du dispositif de freinage réussi

Une poursuite du parcours n'est pas possible après l'intervention du dispositif de freinage.

Réinitialiser le dispositif de freinage

- Desserrer les deux vis de blocage centrales opposées (1).
- Tourner le disque entraîneur (2) dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce que le levier d'actionnement (3) de l'interrupteur de fin de course s'enclenche dans l'encoche du disque entraîneur (2).



- Serrer les deux vis (1).

Contrôler la présence de dommages sur le ➔ dispositif d'arrêt .

Test d'arrêt échoué



ATTENTION

Risque de blessures

Remplacer immédiatement le dispositif d'arrêt. Il est interdit d'utiliser la machine jusqu'au remplacement du dispositif de freinage.

Déplacer la plateforme jusqu'à la station au sol au moyen de la commande au sol (commande manuelle).

- Appuyer sur le bouton **BAISSER** ; la plateforme de charge descend.
- Arrêter la machine au niveau de l'interrupteur principal et la sécuriser avec un cadenas contre tout démarrage.
- En informer l'exploitant pour clarifier la marche à suivre.

Contrôler la présence de dommages sur le dispositif de freinage

Si des dommages sont visibles sur le dispositif de freinage, celui-ci doit immédiatement être remplacé. Il est interdit d'utiliser la machine jusqu'à la réparation.

**ATTENTION****Risque de blessures**

Seuls le fabricant peut effectuer les réparations sur les dispositifs d'arrêt.

- Tourner l'interrupteur principal sur la position « 0 ».
- Empêcher tout démarrage de la machine.

Contrôles

- Contrôler la présence de dommages sur les garnitures de frein.
- Contrôler la mobilité des masselottes.
- Contrôler l'état des soudures.
- Contrôler l'état des ressorts.
- Corrosion / Déformations.

8.5.3 Remplacement du dispositif de freinage

Les dispositif de retenue GEDA doivent être remplacés après les intervalles suivants par des dispositifs de retenue GEDA (dispositifs de retenue de rechange).

Dispositifs de retenue	Intervalles de remplacement*)
Monte-charges à crémaillères GEDA avec protection contre les explosions (ATEX, NEC,...)	tous les 3 ans
Monte-charges à crémaillères GEDA pour installations Offshore (NORSOK, ...)	tous les 3 ans
Monte-charges à crémaillères GEDA selon ASME A17.1 (USA ...)	tous les 5 ans
Monte-charges à crémaillères GEDA sans mesure de protection particulière	tous les 6 ans

*) Si les règlements / prescriptions nationaux ou autres prescrivent un intervalle de remplacement plus court, ceux-ci priment sur les intervalles de remplacement indiqués ici.



L'obligation de remplacement s'applique à tous les monte-charges à crémaillères GEDA.

Le seul critère applicable pour le remplacement est l'indication de la date la première mise en service ou du remplacement du dispositif de freinage dans le procès-verbal de mise en service de la notice d'utilisation du dispositif de freinage ou dans le livret de contrôle / rapport de contrôle / procès-verbal de réception / documentation des contrôles (en annexe de la notice d'entretien).

Aucun autre critère n'est admissible (p.ex. durée d'utilisation / heures de service / nombre d'essais de freinage, etc.).



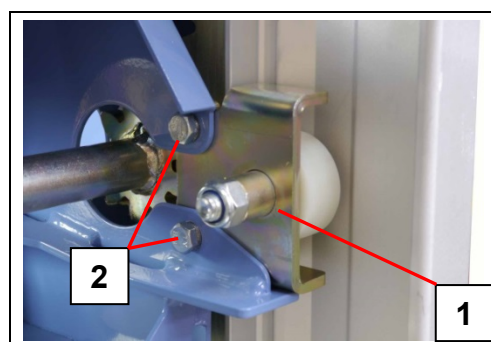
**Si aucune date n'est documentée, l'année de construction du dispositif de retenue s'applique !
Ceci peut réduire les intervalles de remplacement.**

Démontage du dispositif de retenue

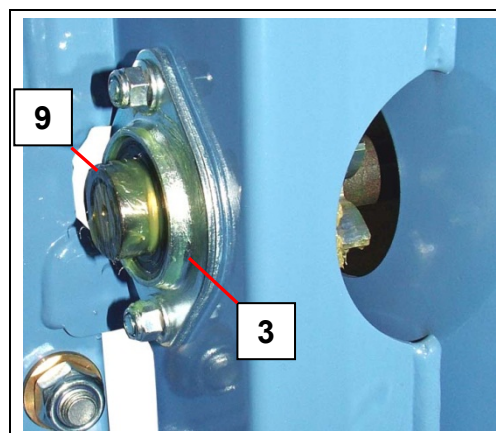
- Déplacer le chariot / la cabine au-dessus de l'unité de base.
- Arrêter l'interrupteur du coffret de commande au sol et le sécuriser avec un cadenas contre toute mise en marche.

	 DANGER
Danger de mort En cas de démarrage de la machine lors de travaux de maintenance / réparation. Sécuriser l'interrupteur principal avec un cadenas afin d'empêcher tout redémarrage.	

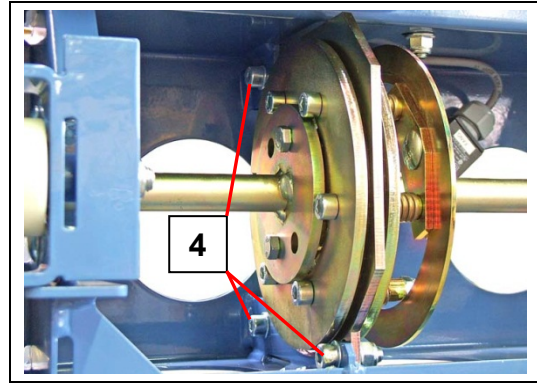
- Démonter le contre-rouleau (1) du frein de retenue sur les deux côtés du chariot en retirant les vis de fixation (2).
- Retirer les galets-guides (1).



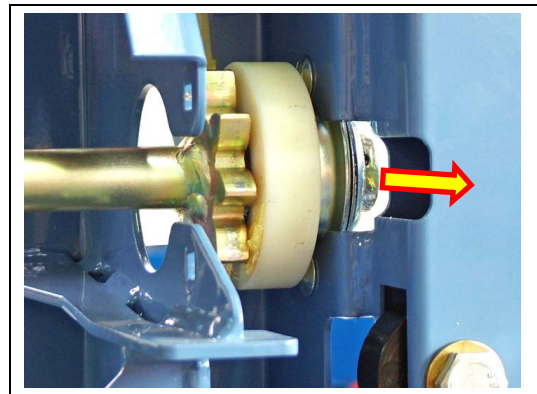
- Démonter la douille (9) sur les deux extrémités de l'arbre.
- Démonter les coquilles de coussinet et le palier (3) sur les deux côtés.



- Démontez les vis de fixation (4) du frein de retenue.

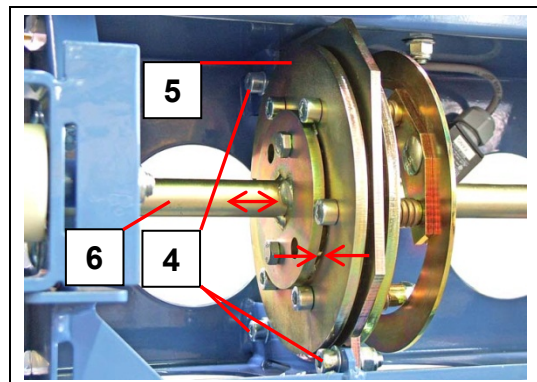


- Retirez le dispositif d'arrêt du chariot.



Montage du dispositif de retenue

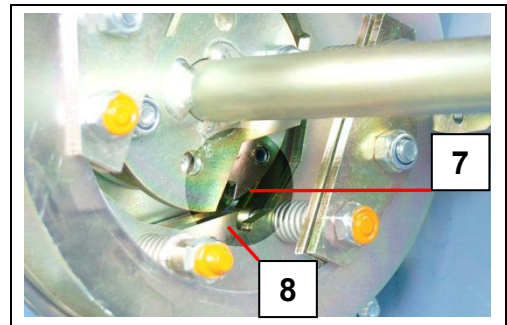
- Introduire le dispositif d'arrêt sur le chariot.
- Monter les coquilles de coussinet et le palier (3) sur les deux côtés de l'arbre.
- Desserrer les vis de fixation (4) du dispositif d'arrêt.
- Régler le frein de retenue (5) de sorte que l'arbre (6) soit parfaitement centré entre les vis des ressorts.



- Serrer les vis de fixation (4).
- Régler l'arbre dans l'axe de sorte qu'une fente subsiste entre la rondelle de l'arbre et le frein de retenue (5).

Contrôles :

Les masselottes (7) de l'arbre doivent affleurer dans l'axe avec les crochets de retenue (8) du frein de retenue.

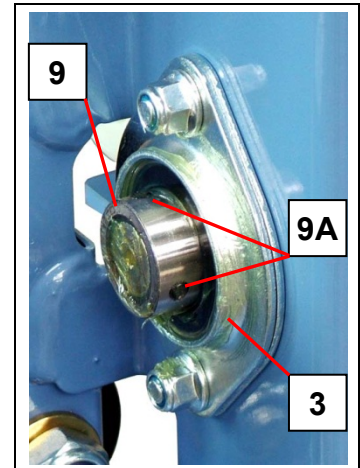


- Monter les coquilles de coussinet et le palier (3) sur les deux côtés.
- Faire glisser la douille (9) sur les deux extrémités de l'arbre et fixer avec deux vis sans tête (9A).

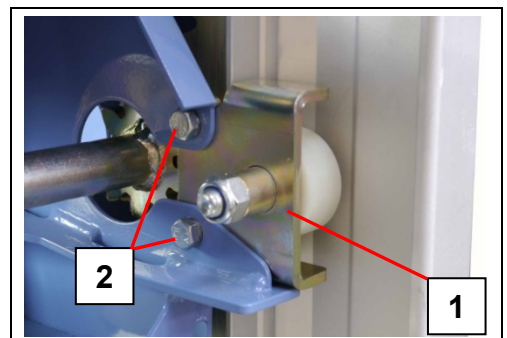


Les vis sans tête doivent être collées avec du frein-filet !

- Couple de serrage = **3,5 Nm**



- Monter le contre-rouleau (1) du frein de retenue sur les deux côtés du chariot au moyen des vis (2).



- Allumer l'interrupteur principal.
- Abaisser la cabine jusqu'à l'interrupteur de fin de course du **mouvement descendant**.



Procéder à l'essai de freinage (cf. chapitre 8.5.2).

9 Défauts - Diagnostic - Réparation



ATTENTION

La recherche et l'élimination des défaillances doivent être réalisées uniquement par du personnel spécialement formé à cet effet et habilité.

Avant toute recherche des défaut, descendre si possible la plateforme de charge et la décharger !

Cesser l'exploitation immédiatement en présence de défauts menaçant la sécurité de fonctionnement !



DANGER

Choc électrique

Avant de travailler sur les installations électriques du monte-charges, éteindre l'interrupteur principal et le verrouiller. Pour des raisons de sécurité, débrancher également la prise secteur.



9.1 Tableau des défauts

Vous trouverez dans la suite les défaillances possibles, ainsi que leurs solutions.

Défaillance	Cause	Solution
La plateforme de charge ne bouge pas.	Les fusibles dans le distributeur de courant de chantier sont en bon état. La prise secteur est débranchée. L'interrupteur principal est éteint. Les fusibles dans le coffret de commande du chariot sont en bon état. BOUTON D'ARRÊT D'URGENCE (commande manuelle) enfoncé. Trappe de chargement ouverte. Plateforme de chargement abaissée. Etrier de protection pour le montage actionné. Dispositif de freinage enclenché.	Contrôle / Correction. Connecter la prise secteur. Allumer l'interrupteur principal. Contrôle / Correction. Déverrouiller le bouton d'ARRÊT D'URGENCE. Fermer la trappe de chargement. Relever la plateforme de charge. Décharger l'étrier de protection pour le montage. Desserrer le dispositif de freinage (cf. chapitre 8.5.2).
La plateforme de charge ne se déplace que vers le haut.	Touche BAISSER de la commande en état de marche L'interrupteur de fin de course du mouvement descendant est-il en état de marche ?	Contrôler la touche BAISSER / Remplacer la commande. Contrôler / Remplacer l'interrupteur de fin de course du mouvement descendant.
La plateforme de charge ne se déplace que vers le bas.	Touche MONTER de la commande en état de marche L'interrupteur de fin de course du mouvement ascendant est-il en état de marche ?	Contrôler la touche MONTER / Remplacer la commande. Contrôler / Remplacer l'interrupteur de fin de course du mouvement ascendant.
Le voyant de contrôle rouge s'allume et un signal sonore retentit.	La protection contre la surcharge s'est déclenché.	Réduire la charge.
Le moteur ne fonctionne pas à pleine puissance.	Chute de tension de plus de 10%.	Choisir un câble d'alimentation ou une rallonge d'une section plus élevée
La plateforme de charge monte trop haut (cf. chapitre 9.1.2).	L'interrupteur de fin de course du mouvement ascendant est défectueux. L'installation électrique est défectueuse.	Contrôler / Remplacer l'interrupteur de fin de course du mouvement ascendant. Contrôler l'installation.
La plateforme de charge descend trop bas. (cf. chapitre 9.1.3).	L'interrupteur de fin de course du mouvement descendant est défectueux. L'installation électrique est défectueuse. L'entrefer du frein est trop grand.	Contrôler / Remplacer l'interrupteur de fin de course du mouvement descendant. Contrôler l'installation. Régler l'entrefer.

9.1.1 Le moteur ne tourne pas à plein régime.

- Chute de tension de plus de 10% de la tension nominale.
- Choisir un câble d'alimentation de section métallique plus élevée.
- En cas de surcharge, l'interrupteur thermique intégré coupe le courant de commande. Il est possible de reprendre le travail après un certain temps de refroidissement (réduire éventuellement le chargement).



Il est déconseillé de surchauffer ou de surcharger le moteur à maintes reprises. - La durée de vie utile du moteur et du frein s'en trouve réduite.

9.1.2 La plateforme de charge monte trop haut

Les pignons peuvent atteindre l'extrémité supérieure de l'échelle lorsque :

- le verrouillage supérieur (dernier) de l'échelle est fermé.
- l'interrupteur de fin de course de montée est défectueux.
- l'installation électrique est en panne.

Mesure :

- Appuyer sur la touche **BAISSER** (commande manuelle).

La plateforme de charge se déplace vers le bas.



Lorsqu'il est impossible de descendre la plateforme au moyen de la commande, la faire descendre d'env. 20 cm en desserrant délicatement le frein (au moyen du levier de desserrage du frein, au départ du sol).

- Contrôler le verrouillage supérieur de l'échelle (celui-ci doit être ouvert). Si le dernier verrouillage de l'échelle était ouvert, mettre le monte-charges hors service et le sécuriser. – Faire effectuer immédiatement un contrôle par un électrotechnicien !

9.1.3 La plateforme de charge descend trop bas.

Cause

La plateforme peut dépasser l'interrupteur de fin de course inférieur lorsque

- l'entrefer du frein est trop grand,
- l'interrupteur de fin de course du mouvement **descendant** est défectueux,
- l'installation électrique présente un défaut,
- la plateforme de charge est surchargée,
- la plateforme de charge a été abaissée au moyen du desserrage manuel.

Mesure :

- Appuyer sur la touche **MONTER** (commande manuelle).

La plateforme de charge se déplace vers le haut.



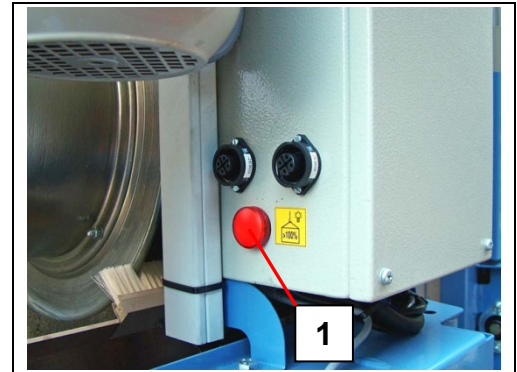
Si cet effet réapparaît malgré que la plateforme de charge n'est pas surchargée, faire contrôler ou réajuster le frein par une personne compétente.

9.1.4 Le dispositif d'avertissement de surcharge s'est déclenché

Le monte-charges est équipé d'un dispositif d'avertissement de surcharge qui empêche la plateforme de charge de partir en cas de surcharge. Lorsque la plateforme de charge est surchargée, un voyant de contrôle rouge (1) s'allume sur le coffret de commande du chariot et un signal sonore retentit.

Si le voyant d'alarme s'allume,

- réduire la charge sur la plateforme de charge jusqu'à ce que le voyant d'alarme (1) s'éteigne et le signal sonore se taise. - Ce n'est qu'après cela qu'un parcours est possible.



9.2 Sauvetage de la plateforme

Un sauvetage peut être nécessaire par ex.

- en cas d'absence de tension d'alimentation.
- en cas de panne du circuit électrique.
- en cas de défaillance de l'entraînement.
- en cas de déclenchement du dispositif de freinage.



ATTENTION

Si le garde de sauvetage ne se sent pas sûr et compétent lors de l'organisation et de l'exécution du sauvetage, les services compétents (pompiers, service technique, protection d'usine) doivent également en être informés.

9.2.1 Comportement fondamental en cas de sauvetage / défaillance

- Rester calme et ne pas agir avec précipitation.
- Se faire une idée d'ensemble.
- Maintenir les personnes non autorisées à distance.
- Essayer de déterminer les causes de la défaillance / du défaut, p.ex. :
 - panne de l'alimentation en courant
 - déclenchement du dispositif de freinage
- Informer un supérieur de la défaillance.



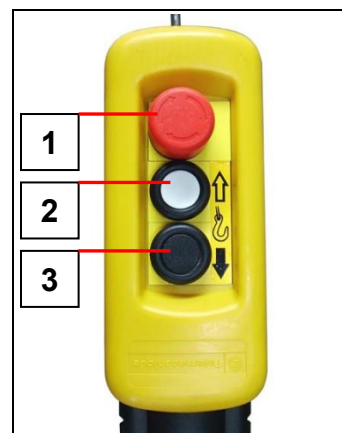
L'ordre des mesures à prendre peut / doit être déterminé par le garde / le personnel de sauvetage, en fonction de la situation concrète.

9.2.2 Plan de mesures pour le sauvetage

Mesure 1 : Contrôler le bouton d'arrêt d'urgence. Celui-ci peut avoir été actionné par inadvertance.

- Déverrouiller le bouton d'arrêt d'urgence (1) (voir chapitre 6.5).
- Appuyer sur le bouton **MONTER** (2) ou **BAISSER** (3) pour poursuivre le déplacement.

La plateforme de charge démarre.



Mesure 2 : Contrôle de la commande manuelle (commande au sol). Réparer / Remplacer la commande.

- Appuyer sur le bouton **MONTER** (2) ou **BAISSER** (3) pour poursuivre le déplacement.

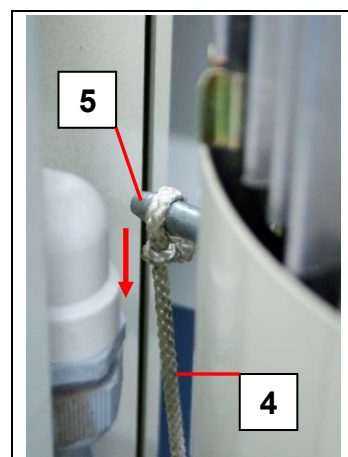
La plateforme de charge démarre.

Mesure 3 : Abaissement d'urgence

En cas d'abaissement d'**urgence**, la plateforme de charge est abaissée jusqu'à la station au sol en desserrant le frein du moteur.

- Desserrer le frein moteur en tirant par dosage fin sur le levier de serrage du frein (5) avec le câble de traction (4), en partant du sol (en dehors de la zone de danger).

La plateforme de charge descend lentement.



Éviter toute surchauffe des freins. Interrompre la descente au plus tard tous les 1 à 2 mètres, pendant 2 minutes. La longueur d'un élément de mât peut être prise comme point de référence.



Si le frein est trop relevé, la plateforme de charge a une vitesse excessive et le dispositif d'arrêt s'enclenche ! Si dispositif d'arrêt s'est engrené une fois, il ne sera plus possible d'avancer sans soulever la plateforme de charge ou réinitialiser le dispositif de freinage.



**A l'arrivée sur le socle, veiller à ce que le chariot avec la plateforme de charge ne heurte pas le sol.
Relâcher le levier de desserrage du frein à temps.**

Mesure 4 : Sauvetage conformément au plan d'urgence de l'exploitant.

9.3 Réparation



Les travaux de réparation doivent être uniquement réalisés par des personnes formées et autorisées car ils supposent des connaissances et des capacités spéciales.

La présente notice d'utilisation ne constitue pas un manuel pour l'acquisition de ces connaissances.

Prière de mentionner sur toute commande de pièces de rechange :

- le type
- l'année de fabrication
- le numéro de fabrication
- la tension de service
- le nombre de pièces souhaité

La plaque signalétique est fixée au chariot de l'unité de base.



Les pièces de rechange doivent satisfaire aux spécifications techniques du fabricant ! Utiliser uniquement les pièces d'origine de GEDA.

Pour les travaux d'entretien et de réparation, veuillez faire appel à notre service après-vente :

Adresses du service des ventes et du SAV, voir chapitre 1.3.

10 Élimination de la machine

Au terme de sa durée de vie utile, démonter correctement l'appareil et traiter les déchets conformément à la réglementation nationale.

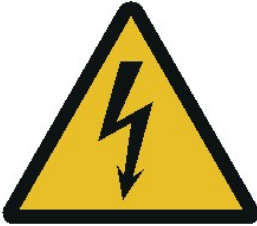
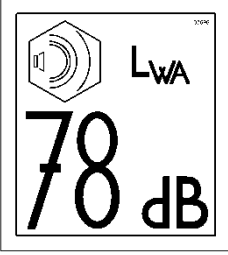
Pour ce qui concerne les déchets de l'appareil, veuillez tenir compte des points suivants :

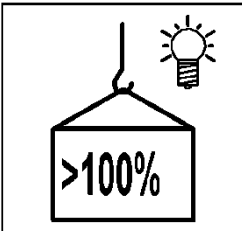
- Vidanger les huiles et les graisses et éliminer en respectant les prescriptions environnementales.
- Diriger les pièces métalliques vers le recyclage.
- Diriger les pièces en plastique vers le recyclage.

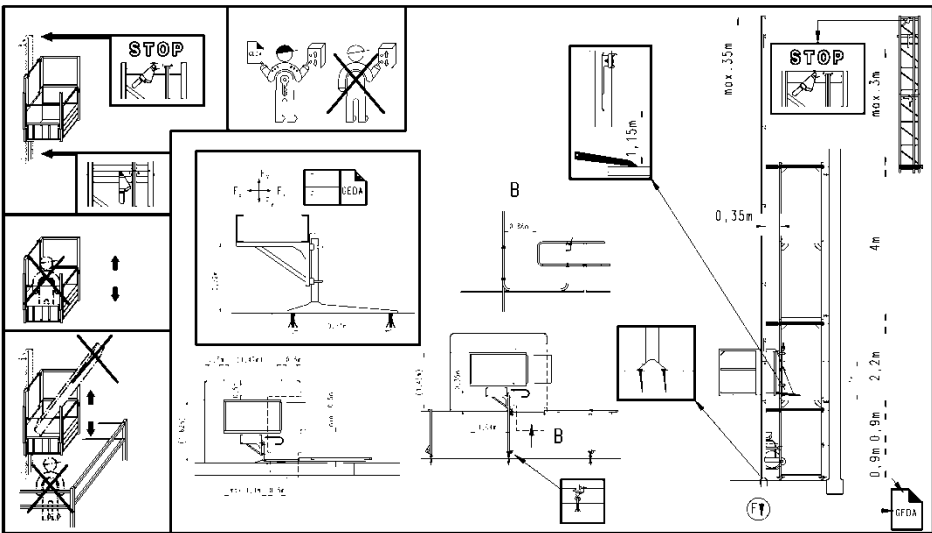
Recommandation :

Prendre contact avec le fabricant du monte-charges ou charger une entreprise spécialisée pour réaliser les travaux d'élimination des déchets.

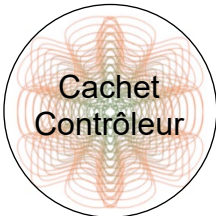
11 Annexe A Résumé des panneaux d'instructions

 N° art. 05242 (tous les coffrets de commande)	 N° art. 14657 (chariot)	 N° art. 33697 (chariot)
--	--	--

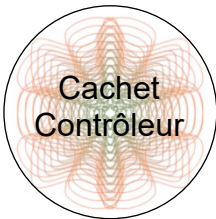
 N° d'art. 14656 (commande manuelle)	 N° art. 14523 (coffret de commande du chariot)
---	--

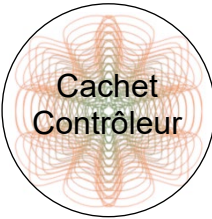
 N° art. 30542 (chariot)

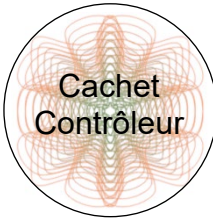
12 Annexe B Documentation du contrôle

Documentation des ☐ contrôles réguliers conformément au plan de maintenance ☐ contrôles exceptionnels après certains événements particuliers						
Nom :	Numéro de série :					
Année de fabrication :	Numéro de fabrication :					
La machine a été soumise à un contrôle le _____. Résultats : ☐ Aucun défaut n'a été constaté. ☐ Les défauts suivants ont été constatés :						
Etendue des contrôles :						
Contrôles partiels devant encore être réalisés :						
La poursuite de l'exploitation a été : ☐ interdite. ☐ autorisée.	Un contrôle ultérieur est ☐ nécessaire. ☐ inutile.					
Lieu, date	Signature (expert / personne autorisée*)					
	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="padding: 5px;">*Nom de la personne autorisée</td> </tr> <tr> <td style="padding: 5px;">Exploitant : Signature :</td> </tr> <tr><td style="height: 20px;"></td></tr> <tr><td style="height: 20px;"></td></tr> <tr><td style="height: 20px;"></td></tr> </table>	*Nom de la personne autorisée	Exploitant : Signature :			
*Nom de la personne autorisée						
Exploitant : Signature :						
Exploitant :						
Défauts constatés :						
Défauts éliminés :						



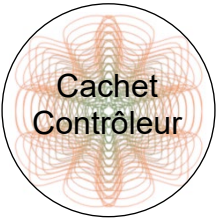
Documentation des ☐ contrôles réguliers conformément au plan de maintenance ☐ contrôles exceptionnels après certains événements particuliers						
Nom :	Numéro de série :					
Année de fabrication :	Numéro de fabrication :					
La machine a été soumise à un contrôle le _____. Résultats : ☐ Aucun défaut n'a été constaté. ☐ Les défauts suivants ont été constatés :						
Etendue des contrôles :						
Contrôles partiels devant encore être réalisés :						
La poursuite de l'exploitation a été : ☐ interdite. ☐ autorisée.	Un contrôle ultérieur est ☐ nécessaire. ☐ inutile.					
Lieu, date	Signature (expert / personne autorisée*)					
	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="padding: 5px;">*Nom de la personne autorisée</td> </tr> <tr> <td style="padding: 5px;">Exploitant : Signature :</td> </tr> <tr><td style="height: 20px;"></td></tr> <tr><td style="height: 20px;"></td></tr> <tr><td style="height: 20px;"></td></tr> </table>	*Nom de la personne autorisée	Exploitant : Signature :			
*Nom de la personne autorisée						
Exploitant : Signature :						
Exploitant :						
Défauts constatés :						
Défauts éliminés :						

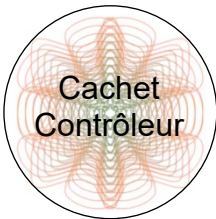
Documentation des ☐ contrôles réguliers conformément au plan de maintenance ☐ contrôles exceptionnels après certains événements particuliers						
Nom :	Numéro de série :					
Année de fabrication :	Numéro de fabrication :					
La machine a été soumise à un contrôle le _____. Résultats : ☐ Aucun défaut n'a été constaté. ☐ Les défauts suivants ont été constatés :						
Etendue des contrôles :						
Contrôles partiels devant encore être réalisés :						
La poursuite de l'exploitation a été : ☐ interdite. ☐ autorisée.	Un contrôle ultérieur est ☐ nécessaire. ☐ inutile.					
Lieu, date	Signature (expert / personne autorisée*)					
	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="padding: 5px;">*Nom de la personne autorisée</td> </tr> <tr> <td style="padding: 5px;">Exploitant : Signature :</td> </tr> <tr><td style="height: 20px;"></td></tr> <tr><td style="height: 20px;"></td></tr> <tr><td style="height: 20px;"></td></tr> </table>	*Nom de la personne autorisée	Exploitant : Signature :			
*Nom de la personne autorisée						
Exploitant : Signature :						
Exploitant :						
Défauts constatés :						
Défauts éliminés :						

Documentation des ☐ contrôles réguliers conformément au plan de maintenance ☐ contrôles exceptionnels après certains événements particuliers						
Nom :	Numéro de série :					
Année de fabrication :	Numéro de fabrication :					
La machine a été soumise à un contrôle le _____. Résultats : ☐ Aucun défaut n'a été constaté. ☐ Les défauts suivants ont été constatés :						
Etendue des contrôles :						
Contrôles partiels devant encore être réalisés :						
La poursuite de l'exploitation a été : ☐ interdite. ☐ autorisée.	Un contrôle ultérieur est ☐ nécessaire. ☐ inutile.					
Lieu, date	Signature (expert / personne autorisée*)					
	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td>*Nom de la personne autorisée</td> </tr> <tr> <td>Exploitant : Signature :</td> </tr> <tr><td> </td></tr> <tr><td> </td></tr> <tr><td> </td></tr> </table>	*Nom de la personne autorisée	Exploitant : Signature :			
*Nom de la personne autorisée						
Exploitant : Signature :						
Exploitant : Défauts constatés :						
Défauts éliminés :						

Documentation des	
☐ contrôles réguliers conformément au plan de maintenance ☐ contrôles exceptionnels après certains événements particuliers	
Nom :	Numéro de série :
Année de fabrication :	Numéro de fabrication :
La machine a été soumise à un contrôle le _____.	
Résultats :	
☐ Aucun défaut n'a été constaté. ☐ Les défauts suivants ont été constatés : _____ _____ _____ _____ _____	
Etendue des contrôles :	

Contrôles partiels devant encore être réalisés :	

La poursuite de l'exploitation a été : ☐ interdite. ☐ autorisée.	Un contrôle ultérieur est ☐ nécessaire. ☐ inutile.
Lieu, date	Signature (expert / personne autorisée*)
	*Nom de la personne autorisée
	Exploitant : Signature :
Exploitant :	
Défauts constatés :	
Défauts éliminés :	

Documentation des ☐ contrôles réguliers conformément au plan de maintenance ☐ contrôles exceptionnels après certains événements particuliers						
Nom :	Numéro de série :					
Année de fabrication :	Numéro de fabrication :					
La machine a été soumise à un contrôle le _____. Résultats : ☐ Aucun défaut n'a été constaté. ☐ Les défauts suivants ont été constatés :						
Etendue des contrôles :						
Contrôles partiels devant encore être réalisés :						
La poursuite de l'exploitation a été : ☐ interdite. ☐ autorisée.	Un contrôle ultérieur est ☐ nécessaire. ☐ inutile.					
Lieu, date	Signature (expert / personne autorisée*)					
	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="padding: 5px;">*Nom de la personne autorisée</td> </tr> <tr> <td style="padding: 5px;">Exploitant : Signature :</td> </tr> <tr><td style="height: 20px;"></td></tr> <tr><td style="height: 20px;"></td></tr> <tr><td style="height: 20px;"></td></tr> </table>	*Nom de la personne autorisée	Exploitant : Signature :			
*Nom de la personne autorisée						
Exploitant : Signature :						
Exploitant :						
Défauts constatés :						
Défauts éliminés :						

Notes	
	Ajouter vos notes Nom : / Date Position

Notes

Ajouter vos notes
Nom : / Date
Position



GEDA-Dechentreiter GmbH & Co. KG
Mertinger Strasse 60
86663 Asbach-Bäumenheim
Tél. +49 (0)9 06 / 98 09-0
Fax +49 (0)9 06 / 98 09-50
E-mail : info@geda.de
Web : www.geda.de